

Escalade israélienne au Liban

Alger dénonce une agression flagrante P4



Au troisième jour de sa visite à Mascate Chanegriha découvre l'excellence médicale des forces omanaises P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 3 juin 2026 / N° 1354 / PRIX 20 DA

Mégaprojets énergétiques, miniers et ferroviaires

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ACCÉLÈRE LA CADENCE

Dans une volonté d'accélérer la mise en œuvre des projets structurants, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion de travail consacrée aux grands chantiers des hydrocarbures, des mines et des infrastructures ferroviaires, levier central de la transformation économique nationale. P3



LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET : L'ANIE FIXE LE CAP P2



Ségolène Royal :
« IL FAUT TRAITER LE PASSÉ
AVEC SÉRÉNITÉ » P5

Sayoud achève sa visite de travail en France
Alger et Paris resserrent leur
coordination sur plusieurs dossiers

Au terme de sa visite de travail à Paris, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a achevé une mission marquée par des entretiens bilatéraux et des échanges portant sur plusieurs dossiers de coopération d'intérêt commun entre l'Algérie et la France. P3



À l'approche des élections L'Anirav fixe les lignes rouges

À l'approche du lancement de la campagne électorale des législatives du 2 juillet prochain, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (Anirav) a rappelé aux médias audiovisuels les obligations qui leur incombent dans la couverture de ce rendez-vous électoral. L'instance de régulation prévient qu'elle n'hésitera pas à recourir aux dispositions prévues par la réglementation en cas de manquements constatés. Dans un communiqué rendu public mardi, l'Autorité a insisté sur la nécessité pour les médias de respecter les principes fondamentaux qui encadrent l'exercice de la profession durant les différentes étapes du processus électoral. Pluralisme, neutralité, objectivité, transparence, indépendance et impartialité doivent ainsi constituer les références de toute couverture médiatique liée au scrutin. L'Anirav souligne notamment que les chaînes audiovisuelles sont tenues d'assurer une égalité de traitement entre les différentes listes en compétition, les formations politiques et les candidats indépendants. Cette exigence concerne aussi bien l'accès aux espaces médiatiques que la répartition du temps de parole et de la couverture accordée aux différents acteurs de la compétition électorale. L'Autorité met également l'accent sur la responsabilité des médias dans la préservation de l'intégrité du processus électoral. Elle leur demande de s'abstenir de diffuser tout contenu susceptible d'orienter illégalement le choix des électeurs ou de porter atteinte à la sérénité du scrutin. Les discours de haine, les propos discriminatoires, les appels à la violence, les incitations au régionalisme ainsi que les fausses informations et autres contenus trompeurs liés aux élections sont explicitement proscrits. S'agissant des données relatives au déroulement du vote, notamment le taux de participation et les résultats, l'Autorité rappelle que seules les sources officielles habilitées peuvent être utilisées. Les médias sont ainsi appelés à faire preuve de la plus grande rigueur dans la vérification des informations avant leur diffusion. Le communiqué insiste également sur le respect de plusieurs règles encadrant la campagne électorale. Les médias doivent clairement distinguer les contenus rédactionnels des contenus publicitaires et observer strictement les dispositions relatives au silence électoral. De même, la publication ou la diffusion de sondages d'opinion et d'intentions de vote durant les périodes interdites par la loi demeure prohibée. L'Anirav rappelle en outre qu'aucun résultat partiel ni aucun indicateur relatif au scrutin ne peut être rendu public avant la fermeture définitive du dernier bureau de vote. L'utilisation des médias au service d'intérêts politiques, idéologiques ou financiers est également exclue. Par ailleurs, l'instance de régulation insiste sur la nécessité de garantir l'impartialité des émissions et des journaux d'information consacrés aux élections. Elle encourage également les médias à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'accessibilité de leur couverture aux personnes à besoins spécifiques, notamment à travers le recours à la langue des signes ou au sous-titrage. Enfin, l'Autorité avertit qu'elle exercera pleinement ses prérogatives afin de veiller au respect des dispositions légales et professionnelles encadrant la couverture du scrutin. Toute atteinte à l'équilibre ou à l'impartialité du traitement médiatique pourra donner lieu à des mesures réglementaires. Pour l'Anirav, les médias professionnels et responsables demeurent un acteur essentiel dans le renforcement de la confiance des citoyens et la consolidation de la pratique démocratique.

R. N.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La carte sanitaire auscultée ; startups, les grandes promesses !

Président, hier, une réunion du gouvernement, le Premier ministre a axé les travaux sur deux volets majeurs : la santé et les startups.

De fait, Sifi Ghrieb s'est appuyé sur le dossier inhérent à la carte sanitaire en Algérie, « en tant qu'outil de planification stratégique visant à garantir une répartition équilibrée de l'offre de soins et à améliorer l'accès aux services de santé sur l'ensemble du territoire national », souligne le communiqué des services du Premier ministre. Dans ce contexte, les échanges n'ont pas manqué de mettre en exergue « les progrès accomplis dans le développement des infrastructures sanitaires, le renforcement des ressources humaines, l'extension du réseau national de lutte contre le cancer, l'amélioration de la prise en charge des urgences, ainsi que les avancées enregistrées dans la lutte contre les maladies transmissibles », fait observer la même

source. Autre volet d'importance : les startups et les perspectives de leur essor. Sur ce plan, l'Exécutif a suivi un exposé consacré au développement d'un écosystème intégré dédié aux startups. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de transformation structurelle de l'économie nationale, fondée sur l'innovation, le développement technologique, la diversification économique et le renforcement de la souveraineté nationale. Son plan d'action repose sur une approche progressive articulée autour de trois étapes : la création, l'intégration et l'internationalisation des startups. Une perspective aux allures de véritable levier de croissance économique, qui affiche l'ambitieux objectif d'atteindre 20 000 startups à l'horizon 2029. Enfin, dernier point, et non des moindres, exa-

miné par le gouvernement : le projet de Stratégie nationale pour la biodiversité et son plan d'action y afférent (SPAN-BA 2025-2030), en conformité avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté lors de la COP15. En effet, il convient de souligner que cette stratégie, qui s'inscrit dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie en matière de biodiversité et de développement durable, vise à renforcer le dispositif national de conservation de la biodiversité à travers des mesures ciblées destinées à stopper la dégradation des écosystèmes, enrayer la perte de biodiversité, protéger les espèces menacées d'extinction, réhabili-

ter les milieux naturels dégradés et améliorer durablement les services écosystémiques. Le communiqué des services du Premier ministre précise que le projet de stratégie nationale 2025-2030 prévoit, à cet égard, l'intégration des enjeux de la biodiversité dans les politiques sectorielles, le renforcement de la gouvernance environnementale, ainsi que l'implication des collectivités locales, de la société civile et du secteur économique.

N. B.



LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET L'ANIE fixe le cap

La campagne électorale pour les législatives du 2 juillet prochain se déroulera du 9 au 28 juin, selon le calendrier annoncé hier par le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio Chaîne 1. Le responsable est également revenu longuement sur les raisons ayant conduit au rejet de plusieurs dossiers de candidature. Samedi prochain, un tirage au sort déterminera la répartition des espaces d'expression libre entre les candidats en lice. L'ANIE a publié, lundi dernier, un premier bilan de l'examen des dossiers de candidature, qui permet déjà de mesurer les effets de la nouvelle loi électorale. Sur les 788 dossiers déposés à l'échelle nationale, regroupant 10 168 candidats, seules 77 listes ont été validées à ce stade, tandis que 31 ont été rejetées. La grande majorité, soit 680 listes, demeure en attente de l'issue des recours introduits par les candidats concernés. À l'échelle individuelle, les chiffres sont tout aussi révélateurs. Ainsi, 6 994 candidatures ont été acceptées, soit 70 % du total, contre 3 174 rejetées, représentant 30 % des dossiers examinés. Quelque 2 878 candidatures de remplaçants sont, quant à elles, toujours en cours d'examen. Pour les Algériens éta-

blis à l'étranger, l'ANIE indique avoir traité 66 dossiers regroupant 528 candidats. Dix listes ont été approuvées, dix autres rejetées, tandis que 46 restent en attente de l'examen des recours. Au total, 364 candidatures ont été validées, soit également 70 % du total, contre 164 rejetées. Par ailleurs, 100 recours ont été enregistrés auprès du tribunal administratif d'Alger. Face à la polémique suscitée par ces rejets de candidatures, Karim Khelfane a tenu à clarifier la position de l'instance qu'il représente. Il a insisté sur le fait que les rejets de dossiers ne s'expliquent pas uniquement, comme certains le laissent entendre, par l'application de l'article 200 du code électoral, qui interdit à toute personne « connue du grand public pour ses liens avec des milieux d'affaires ou financiers suspects » de se porter candidate. Selon lui, les motifs de rejet sont beaucoup plus larges et relèvent, dans la majorité des cas, de considérations purement administratives. Parmi les raisons invoquées figurent le non-respect du quota réservé aux jeunes de moins de 40 ans, la sous-représentation des femmes ou des diplômés universitaires au sein des listes, l'irrégularité de la situation fiscale de certains candidats ou encore l'absence de justificatifs relatifs au service national. Le motif le plus fréquent demeure

toutefois l'insuffisance du nombre de signatures de parrainage. À titre d'exemple, un candidat à Alger devait réunir 4 650 signatures de citoyens. Tout dossier ne remplissant pas cette condition est automatiquement rejeté. « Nous n'excluons personne. Nous examinons les dossiers sur la base des documents administratifs et des conditions prévues par la loi. Ce sont ces critères qui déterminent l'acceptation ou le rejet d'une candidature », a soutenu le responsable de l'ANIE. À cette occasion, il a rappelé que les candidats déboutés disposent de voies de recours prévues par la loi, d'abord devant les tribunaux administratifs en première instance, puis devant les juridictions d'appel. Une procédure qui est déjà largement enclenchée, comme en témoignent les centaines de dossiers encore en cours d'examen. Il n'en demeure pas moins que le rejet massif de candidatures a provoqué de vives réactions au sein des formations politiques et des listes indépendantes concernées. Ces dernières dénoncent une application qu'elles jugent abusive de l'article 200, estimant que certaines exclusions auraient été prononcées sans preuves juridiques claires ni condamnations judiciaires définitives. Pour ces acteurs politiques, une telle pratique constituerait une atteinte directe aux droits politiques garan-

tis par la Constitution. Ils réclament davantage de transparence dans les critères d'évaluation et s'interrogent sur la cohérence d'un processus où la notion de « liens suspects » peut être invoquée sans qu'une décision de justice ait préalablement établi la culpabilité de l'intéressé. À moins d'un mois du scrutin, l'ANIE se retrouve ainsi confrontée à un test crucial : préparer un climat électoral moins tendu pour ces législatives anticipées et convaincre de la pertinence des décisions de rejet qu'elle a notifiées.

B. B.

CHIFFRES CLÉS

- 788 dossiers déposés en Algérie
- 10 168 candidats concernés
- 77 listes validées
- 31 listes rejetées
- 680 listes en attente de recours
- 6 994 candidatures acceptées (70 %)
- 3 174 candidatures rejetées (30 %)
- 66 dossiers traités à l'étranger
- 364 candidatures validées
- 164 candidatures rejetées
- 100 recours enregistrés auprès du tribunal administratif d'Alger
- Date limite de dépôt des candidatures de remplaçants : 6 juin 2026 à minuit.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

MÉGAPROJETS ÉNERGÉTIQUES, MINIERS ET FERROVIAIRES

Le président Tebboune accélère la cadence

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé lundi une réunion de travail consacrée aux grands projets structurants relevant des secteurs des hydrocarbures, des mines et des infrastructures ferroviaires.

PAR MAHREZ Z

Cette rencontre traduit la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la concrétisation des investissements stratégiques, appelés à soutenir la croissance économique, renforcer la souveraineté industrielle et impulser la diversification de l'économie nationale. La réunion s'est tenue en présence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, du ministre d'État, chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des Collectivités locales, Brahim Merad, du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Lamine Lebbou, ainsi que du président-directeur général du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi. Les travaux ont porté sur le projet de complexe de production d'engrais phosphatés, ainsi que sur le projet intégré de phosphate destiné à la production d'ammoniac et d'urée, en plus des engrais phosphatés et azotés. Le projet intégré de phosphate devrait entrer en phase de production au cours du premier trimestre 2027, parallèlement à l'achèvement du projet d'extension du port d'Annaba, qui sera prêt à exporter les premières cargaisons de phosphate durant la même période. Considéré comme l'un des plus importants investissements industriels du pays, ce programme vise la mise en place d'une chaîne de valeur complète, allant de l'exploitation minière à la production d'engrais destinés aux marchés national et international. Les infrastructures ferroviaires associées à ces projets structurants occupent également une place centrale dans la stratégie des pouvoirs publics, afin de relier les zones de production aux unités industrielles et aux ports d'exportation, réduisant ainsi les coûts logistiques et améliorant la compétitivité des produits nationaux sur les marchés internationaux. La réunion a également examiné le financement du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. Il a été décidé de



lancer les travaux au plus tard au mois de septembre prochain, à travers trois grands tronçons : Ouargla-In Salah, In Salah-Tamanrasset et Tamanrasset-In Salah. Au-delà de leur dimension sectorielle, ces investissements s'inscrivent dans une vision économique globale fondée sur l'intégration industrielle, la création d'emplois qualifiés et le développement des exportations hors hydrocarbures. Ils constituent également un levier majeur pour renforcer l'attractivité du pays et attirer davantage d'investissements. Dans le secteur des hydrocarbures, le communiqué de la Présidence de la République n'a pas détaillé les projets examinés. Toutefois, plusieurs programmes majeurs font actuellement l'objet d'un suivi rapproché des pouvoirs publics. Parmi

eux figurent notamment les développements engagés dans les bassins de Hassi R'Mel, de Tinherth et de Berkine, appelés à renforcer les capacités nationales de production. Il pourrait également s'agir de projets visant à développer davantage la pétrochimie, notamment dans les zones industrielles d'Arzew et de Skikda, ainsi que la modernisation des installations de gaz naturel liquéfié (GNL). Ces programmes s'inscrivent dans une stratégie de valorisation accrue des hydrocarbures et de génération de davantage de valeur ajoutée à travers l'exportation de produits transformés. À travers ce suivi régulier des grands projets structurants, le président de la République réaffirme l'importance accordée à leur réalisation dans les délais fixés. ■

Sayoud achève sa visite de travail en France

Alger et Paris resserrent leur coordination sur plusieurs dossiers

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a achevé, hier sa visite de travail en France, a indiqué le ministère dans un communiqué. Le

ministre a été accompagné lors de son départ par son homologue français, le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez, précise la même source. Arrivé lundi à Paris à la tête d'une

importante délégation de haut niveau, Saïd Sayoud effectuait cette visite à l'invitation de son homologue français, qui l'avait accueilli à son arrivée dans la capitale.

Les deux ministres ont coprésidé, lundi, une séance de travail élargie réunissant les délégations des deux pays. Cette réunion a permis d'aborder plusieurs dossiers et

questions d'intérêt commun, notamment ceux relevant des domaines de compétence des deux départements ministériels concernés.

SÉGOLÈNE ROYAL :

« Il faut traiter le passé avec sérénité »

Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie (AFA), plaide pour un approfondissement du processus de réconciliation entre Alger et Paris, estimant que les relations bilatérales sont engagées dans une phase de réchauffement qu'il convient de consolider. Dans un entretien accordé à nos confrères de TSA, l'ancienne ministre française affirme avoir joué un rôle dans ce dégel récent, qu'elle attribue à une dynamique d'intérêt mutuel entre les deux pays. Elle évoque notamment ses échanges avec le président Abdelmadjid Tebboune lors de sa rencontre du 27 janvier dernier, soulignant la volonté commune d'avancer vers une normalisation des relations, fondée sur une approche équilibrée et gagnant-gagnant. Selon elle, les deux pays disposent de multiples leviers de coopération encore sous-exploités, notamment dans les domaines économique, énergétique, culturel, sécuritaire, ainsi que dans la gestion des questions mémorielles et des

biens et archives historiques. Ségolène Royal insiste sur la nécessité de gestes symboliques et concrets pour dépasser les contentieux du passé et ouvrir la voie à une relation apaisée. Elle estime que la réconciliation passe par un traitement serein de la mémoire coloniale et par une reconnaissance mutuelle permettant de projeter les relations franco-algériennes vers l'avenir. Sur le plan économique, elle met en avant les intérêts convergents entre les deux pays et appelle à renforcer les partenariats dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'agriculture, la santé, ou encore l'intelligence artificielle. Elle souligne également l'importance du rôle du secteur privé et des entreprises des deux rives de la Méditerranée dans la relance des échanges. Dans cette perspective, elle exprime un souhait fort : celui de voir se développer des échanges universitaires et étudiants entre la France et l'Algérie, afin de favoriser la mobilité, la formation et une coopération durable entre les jeunes

des deux pays. Revenant sur son action à la tête de l'AFA, elle affirme avoir privilégié une démarche d'écoute et de respect des positions algériennes, sans conditions préalables ni préjugés. Elle considère que cette approche a contribué à faciliter le rapprochement diplomatique récent, en particulier après la visite du ministre français de l'Intérieur en Algérie. Enfin, Ségolène Royal refuse de se projeter dans des scénarios politiques hypothétiques concernant l'éventuelle arrivée de l'extrême droite au pouvoir en France en 2027. Elle attribue les résistances à la normalisation des relations franco-algériennes à certains courants nostalgiques de la période coloniale, qu'elle juge en perte d'influence à mesure que la coopération entre les deux pays progresse. Elle conclut en appelant à dépasser les instrumentalisation politiques du passé et à renforcer une relation tournée vers l'avenir, au service des jeunes générations des deux rives de la Méditerranée.

R. N.

Éditorial L'EXPRESS

LE PARI INDUSTRIEL

PAR NASSIM TERKI

Longtemps associée à ses seules ressources énergétiques, l'Algérie semble désormais engagée dans une dynamique plus ambitieuse : celle de transformer ses richesses naturelles en leviers industriels, logistiques et exportateurs capables de soutenir une croissance durable. La réunion de travail présidée lundi par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consacrée aux grands projets structurants des secteurs des hydrocarbures, des phosphates et des infrastructures ferroviaires, s'inscrit précisément dans cette logique de changement d'échelle. Au-delà du suivi institutionnel des dossiers inscrits à l'ordre du jour, cette réunion traduit une volonté affirmée d'accélérer la concrétisation de « projets stratégiques » pour l'économie nationale. Les échéances fixées témoignent de la volonté de mener à terme les programmes engagés et d'atteindre les objectifs annoncés. L'accent est mis sur le développement industriel, la transformation des ressources nationales et la création de valeur ajoutée, avec pour finalité de soutenir la diversification de l'économie et de renforcer les capacités de production du pays. Le projet intégré de phosphate occupe une place centrale dans cette stratégie. Son entrée en production prévue au premier trimestre 2027 marque l'émergence d'une nouvelle filière à forte valeur ajoutée, associant extraction, transformation et exportation. L'intégration de la production d'ammoniac, d'urée ainsi que d'engrais phosphatés et azotés illustre la volonté de dépasser le simple modèle d'exportation de matières premières pour s'orienter vers une industrie capable de conquérir des marchés régionaux et internationaux. Le calendrier retenu n'est d'ailleurs pas anodin. L'achèvement attendu de l'extension du port d'Annaba au même horizon doit permettre l'exportation des premières cargaisons de phosphate transformé. Cette coordination entre les projets industriels et les infrastructures de transport traduit une vision cohérente du développement. L'objectif est de faire progresser simultanément les capacités de production et les moyens logistiques afin de renforcer l'efficacité économique et la compétitivité du pays. L'autre décision majeure concerne le lancement des travaux de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, prévu au plus tard en septembre prochain. Avec ses milliers de kilomètres traversant le territoire national, ce projet dépasse largement le cadre d'un simple chantier de transport. Il constitue un instrument d'intégration économique, de désenclavement des régions du Sud et de renforcement de la cohésion territoriale. Le choix d'engager simultanément trois grands tronçons (Ouargla-In Salah, In Salah-Tamanrasset et Tamanrasset-In Salah) traduit la volonté d'accélérer le rythme de réalisation d'une infrastructure appelée à jouer un rôle stratégique dans les échanges nationaux et continentaux. À travers ces projets, l'Algérie confirme qu'elle ne se contente plus de gérer ses ressources, mais cherche à bâtir les fondations d'une économie plus diversifiée, plus productive et davantage connectée aux grands flux commerciaux. Dans un contexte international marqué par une compétition économique accrue, ces investissements apparaissent comme les jalons d'une ambition nationale.

Au troisième jour de sa visite à Mascate

Chanegriha découvre l'excellence médicale des forces omanaises

Au troisième jour de sa visite officielle au Sultanat d'Oman, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a été reçu hier par le Général d'Armée Sultan Bin Muhammed Al Numani, ministre du Bureau royal, en présence du vice-amiral Abdullah bin Khamis bin Abdullah Al-Raisi, Chef d'état-major des Forces armées du Sultan d'Oman, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Cette rencontre, qualifiée de fraternelle, a été l'occasion pour le Général d'Armée Saïd Chanegriha d'exprimer ses remerciements pour l'accueil et l'hospitalité qui lui ont été réservés. Les deux parties ont également passé en revue les domaines de coopération militaire entre les deux pays, appelés à se renforcer davantage à la faveur de la volonté commune des dirigeants des deux États. Dans ce cadre, le chef d'état-major de l'ANP et la délégation qui l'accompagne se sont rendus au centre de Sûreté maritime du camp d'Al-Murtafa'a, dans le gouvernorat de Mascate. Sur place, la délégation a reçu des explications détaillées sur les missions du centre et son rôle stratégique dans la coordination des opérations de sécurité maritime dans la zone maritime omanaise. Il a également été présenté les dispositifs mis en place pour faire face aux différentes menaces pesant sur la sécurité maritime, notamment l'immigration clandestine, la criminalité transnationale organisée, les trafics illicites, la piraterie et le terrorisme maritime. À l'issue de cette visite, les deux parties ont procédé à un échange de présents symboliques. Dans la même journée, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a visité la cité médicale des services militaires et sécuritaires, où il a été reçu par son président, l'ingénieur Adi Bin Hilal Bin Nasser Al Maawali. Il s'est enquis des capacités et du niveau de professionnalisme des structures médicales de cet établissement, qui assure des prestations de santé complètes au profit des personnels militaires et sécuritaires ainsi que de leurs familles, en s'appuyant sur des technologies modernes et des programmes de formation destinés à l'encadrement médical. La visite s'est achevée par un échange de présents symboliques entre les deux parties, conclut le communiqué du ministère de la Défense nationale.

R. N.

Ban Ki-moon bientôt à Alger

L'Algérie et l'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI) entendent consolider leur coopération. Cette orientation a été au centre de la rencontre tenue mardi à Séoul entre le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et Ban Ki-moon, ancien secrétaire général des Nations unies et actuel président de l'Assemblée générale ainsi que du conseil d'administration du GGGI. Organisée en marge de la réunion ministérielle du partenariat afro-coréen, cette rencontre a permis aux deux parties d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et cette organisation internationale dédiée à la croissance verte et au développement durable. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, les échanges ont porté sur les perspectives ouvertes par l'adhésion de l'Algérie au GGGI en août 2025. Cette adhésion devrait favoriser le développement de projets conjoints dans plusieurs domaines liés à la transition énergétique, à la protection de l'environnement et au développement durable. Les deux responsables ont également abordé les moyens de renforcer le partenariat bilatéral, notamment dans le cadre des politiques nationales de transition énergétique et de diversification économique. La rencontre a par ailleurs été l'occasion d'évoquer les préparatifs de la visite que Ban Ki-moon effectuera prochainement en Algérie. Cette visite devrait contribuer à renforcer la coopération entre l'Algérie et le GGGI et à explorer de nouvelles opportunités de partenariat dans des domaines d'intérêt commun. À travers ce rapprochement, Alger réaffirme son engagement en faveur de la coopération internationale dans les domaines du climat, de l'environnement et du développement durable, désormais au cœur de ses priorités stratégiques.

ESCALADE ISRAËLIENNE AU LIBAN

Alger dénonce une agression flagrante

Face à la poursuite des incursions israéliennes en territoire libanais et aux attaques visant les civils et les infrastructures, l'Algérie a exprimé sa vive condamnation, dénonçant une violation flagrante de la souveraineté du Liban et du droit international.

Alger a réaffirmé, lundi, sa ferme condamnation de la poursuite des incursions des forces d'occupation israéliennes à l'intérieur du territoire libanais, ainsi que des attaques visant les civils et les infrastructures, qualifiées d'agression contre la souveraineté de la République libanaise et de violation du droit international. « L'Algérie condamne et dénonce avec la plus grande fermeté la poursuite des incursions des forces d'occupation israéliennes en territoire libanais et les attaques visant les civils et les infrastructures, en ce qu'elles constituent une agression flagrante contre la souveraineté de la République libanaise, pays frère, ainsi qu'une violation manifeste des règles du droit international. » Cette position intervient dans un contexte de tensions persistantes qui continuent d'affecter la stabilité régionale, alors que les incursions israéliennes se poursuivent dans plusieurs zones du territoire libanais, avec des répercussions directes sur les populations civiles et les infrastructures. Le communiqué souligne également l'appel lancé par l'Algérie à la communauté internationale afin qu'elle assume pleinement ses responsabilités face à cette situation. Le ministère des Affaires étrangères insiste sur la nécessité de mettre un terme aux agissements de l'occupant israélien, considérés



comme une menace directe pour la sécurité et la stabilité régionales, et de l'amener à respecter ses obligations internationales. « L'Algérie appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités face à cette agression contre un État souverain, membre de l'Organisation des Nations unies, à mettre un terme aux agissements de l'occupant israélien qui menacent la sécurité et la stabilité dans la région, et à l'amener à respecter la Charte des Nations unies ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives à

la cessation de la guerre contre le Liban, notamment la résolution 1701 appelant au cessez-le-feu. » Le texte met ainsi en avant la nécessité d'un strict respect de la Charte des Nations unies ainsi que des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 1701, considérée comme le cadre de référence pour le cessez-le-feu et la préservation de la stabilité le long de la frontière libano-israélienne. À travers cette prise de position, l'Algérie réaffirme son attachement aux principes du respect de la souveraineté des États,

de la préservation de leur intégrité territoriale et du règlement des crises dans le cadre du droit international. Elle rappelle également le statut du Liban en tant qu'État souverain et membre à part entière de l'Organisation des Nations unies. Cette déclaration s'inscrit dans la continuité de la position constante de l'Algérie en faveur du respect de la légalité internationale et du rejet de toute atteinte à la souveraineté des États, particulièrement lorsqu'elle vise un pays frère et membre de la communauté internationale. N. T.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, TRAVAIL DÉCENT ET COOPÉRATION

Saihi défend la vision algérienne à Genève

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, participe à la 114e session de la Conférence internationale du travail, organisée du 1er au 12 juin à Genève (Suisse) par l'Organisation internationale du travail (OIT). À la tête d'une délégation tripartite regroupant représentants du gouvernement, des travailleurs et du patronat, le ministre prend part à cette rencontre placée sous le thème : « À l'heure des choix : mettre l'intelligence artificielle au service du travail décent ». Selon un communiqué du ministère, les travaux portent sur des enjeux stratégiques liés à l'avenir du marché mondial du travail, notamment le développement du travail décent dans l'économie des plateformes numériques, le renforcement du dialogue social et la lutte contre le travail des enfants. Les participants examinent également la nécessité d'actualiser certaines conventions internationales du travail afin de les adapter aux transformations économiques et sociales en cours, tout en renforçant l'efficacité du système normatif de l'OIT.



Un autre volet majeur des discussions concerne la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés, avec une attention particulière portée aux conditions des travailleurs palestiniens. Dans ce cadre, Abdelhak Saihi devrait mettre en avant les efforts de l'Algérie en matière de transformation numérique et d'intégration de l'intelligence artificielle, considérées comme des

leviers pour promouvoir le travail décent et la justice sociale. Il plaidera également pour une gouvernance internationale équitable des technologies émergentes. En marge des travaux, le ministre multiplie les rencontres bilatérales avec ses homologues afin de renforcer la coopération et d'échanger les expériences dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. À Genève, Abdelhak Saihi s'est notamment entretenu avec le ministre égyptien du Travail, Hassan Raddad Ibrahim El-Sayed. Les deux parties ont examiné les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale et de son élargissement à de nouveaux domaines. Les discussions ont porté sur l'état des relations algéro-égyptiennes dans les secteurs du travail et de la protection sociale, ainsi que sur les mécanismes de coordination au sein de la Grande Commission mixte. Les experts des deux pays poursuivent également leurs travaux sur le dossier de la sécurité sociale. Les deux responsables ont également évoqué les opportunités de coopération économique et les moyens de valoriser

les expériences mutuelles en matière de formation et de qualification, afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail. Le ministre a, par ailleurs, présenté les réformes engagées en Algérie dans le secteur du travail, notamment en matière de numérisation, de modernisation des services publics et d'évolution du cadre juridique régissant les relations professionnelles. Les échanges ont également permis de mettre en avant l'expérience algérienne dans la lutte contre l'économie informelle et la réduction de ses impacts sociaux et économiques, à travers divers dispositifs de protection et d'accompagnement. Les deux parties ont enfin salué la qualité des relations bilatérales, réaffirmant leur volonté de renforcer la concertation et la coopération au service des intérêts communs des deux pays. La Conférence internationale du travail réunit les délégations des gouvernements, des travailleurs et des employeurs de 187 États membres de l'OIT, constituant un cadre majeur de réflexion sur les orientations mondiales du monde du travail. Y. R.

600 MILLIONS M³ TRAITÉES ANNUELLEMENT

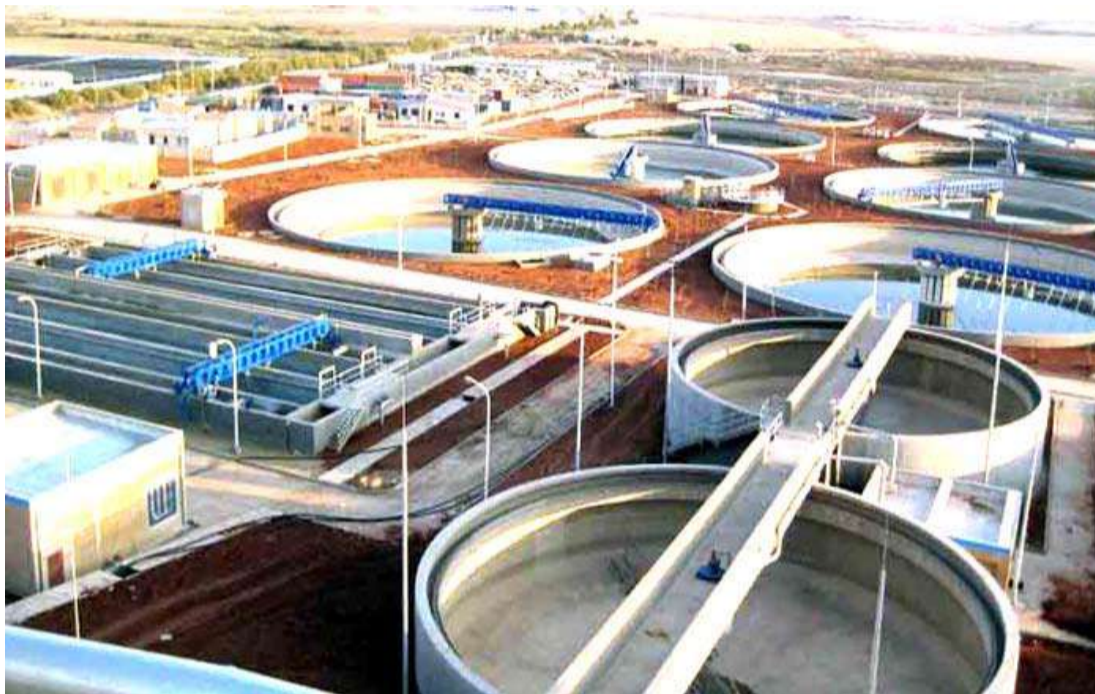
Plaidoyer pour la multiplication des STEP

Les stations d'épuration (STEP) à travers les différentes wilayas traitent 600 millions de mètres cubes. Pour économiser l'eau potable, le défi actuel est d'accroître les capacités de traitement et de multiplier les STEP pour réutiliser les eaux épurées notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

PAR MERIEM KACI

L'Algérie dispose de 234 stations d'épuration. Un réseau qui sera renforcé par 75 autres qui sont en cours de réalisation. L'objectif est d'atteindre une capacité de production d'environ 1,5 milliard de mètres cubes d'eau épurée par an. Cet apport permettra d'économiser près de 30 % d'eau potable au profit de l'agriculture, de l'industrie, de l'irrigation et de l'entretien des espaces verts, a indiqué lundi le ministre de l'Hydraulique Lounes Bouzegza en marge de l'ouverture de la 21e édition du Salon international de l'eau, des énergies et de l'environnement (SIEE- Pollutec). Selon des exposants ayant pris part à ce salon, les STEP sont appelées à augmenter les capacités de production et d'en réaliser d'autres car 75 % des eaux usées seraient rejetées dans le milieu naturel sans qu'elles ne soient traitées; ce qui entraîne des dommages sanitaires et environnementaux des plus conséquents. Pour pallier ce déficit de traitement des eaux usées, des opérateurs développent des solutions et accompagnent les industriels et les collectivités dans la mise en place de stations d'épuration des eaux usées. Pour eux, il est crucial d'augmenter les capacités de production des STEP et d'en réaliser d'autres pour faire des économies de l'eau potable. Ces opérateurs ont acquis au fil des années, un savoir-faire nécessaire à la fabrication d'un produit de qualité répondant aux normes internationales.

C'est le cas de SARL Maghreb Eau et Environnement (MEE) qui fabrique des réacteurs biologiques à lit mobile (MBBR). Ce procédé de traitement des eaux usées utilise des petits supports en plastique (biomédias) en suspension dans l'eau, sur lesquels se développent des micro-organismes. La technologie MBBR offre des avantages de compacité, a une grande flexibilité pour



absorber les variations de charges polluantes, et sa capacité à augmenter la capacité des stations existantes. Selon Kahina Benhocine, ingénieure à MEE, le secteur est en « évolution constante, et prometteur ». De son côté, Ouroua Athmane, DG d'AGRHYM spécialisée dans la conception, la fabrication, montage, et maintenance d'équipements hydromécaniques industriels, estime qu'il faudra réaliser d'autres STEP pour collecter et traiter toutes les eaux usées rejetées dans l'environnement. Cet opérateur indique que son entreprise fabrique la totalité des équipements de grandes STEP en Algérie.

L'exploitation des eaux d'épuration permettra de faire des économies en eau potable. Les eaux usées traitées ne sont pas destinées à l'irrigation des cultures vivrières directes mais réservées à l'arboriculture, où les arbres fruitiers et leurs racines agissent comme un système de filtration naturelle, expliquent nos interlocuteurs. Il est également exploité en industrie, l'arrosage des espaces verts etc.

Généralisation de l'utilisation des eaux épurées

Sur Alger, 3 millions de mètres cubes d'eau traitée à été utiliser pour l'arrosage des espaces verts entre janvier et septembre 2025, fait savoir Sofiane Heraoui, Directeur des stations d'épuration de la wilaya d'Alger à la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). La SEAAL traite en effet, les eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel. Le traitement passe par plusieurs étapes, et notamment le traitement sur sable et la désinfection dans le cadre des stations dites « tertiaires ». La désinfection se fait par l'ajout du chlore ou par le traitement UV, voire même en cumulant les deux dans certains cas.

Les eaux traitées peuvent être exploitées dans l'agriculture mais, en respectant un cadre réglementaire très stricte. Elle est déjà utilisée par la wilaya d'Alger pour l'arrosage des espaces verts de la capitale. Par ailleurs, la SEAAL traite et injecte de l'eau purifiée au niveau de l'Oued el

Harrach, et au niveau du Parc Dounia de Dely Brahim, deux lacs artificiels alimenté par les eaux épurées au niveau de la station de Beni Messous. Il est également exploité dans l'irrigation. M. Heraoui souligne qu'au niveau d'Alger, 3 millions de mètres cubes d'eau traitée à été utiliser pour l'irrigation entre janvier et septembre 2025

Pour rassurer ses concitoyens, le responsable fait savoir que l'eau épurée est « utilisable » pour l'agriculture, d'autant que la loi algérienne est « très stricte, même plus qu'en Europe pour ce qui concerne la concentration bactérienne », a-t-il expliqué. Cette eau est également, « moins chère et riche en nutriments, azote et phosphore ».

L'objectif, ajoute M. Heraoui, est de « généraliser la réutilisation des eaux épurées ». A ses yeux, il faudra « réaliser de nouvelle station », notamment au niveau de la Mitidja où il y a des exploitations agricoles, sans omettre la nécessité « d'adapter » le cadre légal aux avancées des technologies de traitement », plaide le responsable. ■

Tourisme Meddahi met le curseur sur saison estivale

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé une réunion de coordination regroupant les directeurs du tourisme et de l'artisanat, ainsi que des chambres de l'artisanat et des métiers des wilayas côtières, consacrée à l'examen de l'état d'avancement des préparatifs liés au lancement de la saison estivale 2026, et à l'évaluation des mesures prises pour en assurer la réussite, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue lundi par visioconférence en présence de cadres de l'administration centrale et de représentants des établissements sous tutelle, s'inscrit dans le cadre «des préparatifs en cours et de l'attention particulière accordée par les pouvoirs publics à la garantie des meilleures conditions d'accueil, de service, et de sécurité au profit des estivants et des touristes, notamment les membres de la communauté nationale à l'étranger, afin de leur permettre de passer leurs vacances dans les meilleures conditions de confort, de sérénité, et de sécurité», précise la même source.

Dans ce cadre, la ministre a affirmé que l'Etat «a mobilisé l'ensemble des moyens matériels, logistiques, et humains pour assurer le succès de la saison estivale», indiquant qu'elle constitue «un rendez-vous important pour dynamiser le tourisme intérieur et promouvoir la destination touristique algérienne, en sus d'être une opportunité de mettre en valeur les potentialités naturelles, culturelles, et patrimoniales des différentes régions du pays».

«La vision du secteur transcende le caractère saisonnier, en s'appuyant sur le développement du tourisme et de l'artisanat en tant que secteurs économiques créateurs de richesse, contribuant à la création d'emplois et au renforcement du développement local», a-t-elle ajouté. Concernant l'aménagement des plages et les indicateurs de préparation, les exposés présentés par les directeurs locaux ont fait état de l'ouverture, jusqu'au 31 mai 2026, de 470 plages autorisées à la baignade réparties sur 124 communes côtières, dont 328 plages dotées d'un plan d'aménagement touristique, tandis que 63 plans supplémentaires devraient être finalisés avant le lancement officiel de la saison estivale.

A cet effet, la ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la finalisation des plans, tout en veillant à l'application des dispositions de la nouvelle loi régissant l'exploitation touristique des plages, la garantie de leur accès gratuit et de leur mise à la disposition des familles dans les meilleures conditions.

S'agissant de l'investissement touristique et du renforcement de la capacité d'hébergement, 39 établissements hôteliers devraient entrer en service avant la saison estivale en cours, précise le communiqué, ajoutant que 9 nouveaux projets hôteliers ont déjà été réceptionnés avec une capacité totale de 890 lits, tandis que 7 projets supplémentaires devraient entrer en exploitation au cours du mois de juin courant, portant ainsi le nombre total des établissements à 875.

GRÈVE DES AUXILIAIRES MÉDICAUX EN ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

Une ordonnance en référé ordonne sa suspension

Le ministère de la Santé a annoncé, hier dans un communiqué, qu'une ordonnance en référé a été rendue par le tribunal administratif de Blida ordonnant la suspension de la grève annoncée par le Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation de santé publique (SNAMARSF).

Le ministère a appelé l'ensemble des concernés à se conformer à cette décision judiciaire et à respecter ses dispositions, afin de garantir la continuité du fonctionnement normal des établissements publics de santé. « Conformément à l'ordon-

nance en référé rendue par le tribunal administratif de Blida sous le numéro 01182/26, revêtue de la formule exécutoire sous le numéro 216/26, et notifiée au syndicat concerné par voie d'affichage, le ministère de la Santé informe qu'une décision publique et contradictoire a été prononcée ordonnant la suspension de la grève annoncée dans le préavis de grève émis par le SNAMARSF, prévoyant une grève nationale les 2 et 3 juin 2026 », selon le communiqué. Le ministère de la Santé appelle l'ensemble des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation à « se conformer à cet-

te décision judiciaire et à respecter ses dispositions, de manière à assurer la continuité du fonctionnement normal des établissements publics de santé, dans le souci de préserver l'intérêt général et de garantir une prise en charge optimale des patients », indique la même source.

Le ministère rappelle également qu'«une séance de conciliation s'est tenue le 24 mai 2026, dans le cadre des efforts visant à traiter les préoccupations professionnelles soulevées», soulignant que «les canaux de dialogue et de concertation demeureront ouverts avec les partenaires sociaux, dans un climat de

respect mutuel, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, à même de garantir la protection des droits des personnels et la continuité du service public de santé ». Le ministère de la Santé a réaffirmé « son engagement à poursuivre le recours au dialogue constructif et à la concertation responsable comme mécanisme fondamental pour le traitement des différentes question socioprofessionnelles, dans l'intérêt général et afin d'assurer, dans les meilleures conditions, la continuité de la prestation des services de santé aux citoyens », conclut la même source. ■

PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE

L'Algérie, **sixième** en Afrique

L'Algérie se classe sixième en Afrique, sa capacité de production d'énergie solaire reste stable à 0,462 gigawatts (GW), avec des attentes d'une forte croissance grâce à la mise en œuvre effective des projets « Solar 1000 ».



FATIHA A.

Des données récentes analysées par l'Energy Research Unit, basée à Washington, montrent que la capacité totale de production d'énergie solaire dans les dix principaux pays africains a augmenté de 22 % pour atteindre 18,93 gigawatts (GW) en 2025, contre 15,46 GW en 2024. À l'échelle du continent, la capacité de production d'énergie solaire en Afrique a connu une forte hausse, passant de 18,37 GW en 2024 à 22,18 GW fin 2025. Cette augmentation record est principalement due à la forte croissance de l'Afrique du Sud, ainsi qu'aux performances exceptionnelles des pays arabes, notamment l'Égypte, qui a enregistré une progression remarquable, et le Maroc, qui a franchi pour la première fois de son histoire le cap du gigawatt. La Namibie a enregistré une performance re-

marquable, augmentant sa capacité de 0,240 GW en 2024 à 0,390 GW l'année dernière, soit une hausse de 150 mégawatts, ce qui la place au septième rang des dix premiers pays africains en termes de capacité de production d'énergie solaire. L'Angola a également poursuivi sa progression, atteignant une capacité de 0,385 GW fin 2025, contre 0,362 GW l'année précédente. La Zambie a elle aussi réalisé un bond significatif, avec un taux de croissance de 71 %, sa capacité passant de 0,193 GW à 0,330 GW l'année dernière, ce qui lui permet d'occuper la neuvième place. Le Sénégal se classe dixième parmi les dix premiers pays africains en termes de capacité de production d'énergie solaire, avec une capacité projetée de 0,29 gigawatts (GW) d'ici fin 2025, contre 0,273 GW en 2024. Ce classement révèle que l'Afrique du Sud conserve la première place, devançant largement l'Égypte, deuxième.

Notons que l'Algérie développe massivement

son énergie solaire pour diversifier son mix énergétique et exploiter l'un des gisements solaires les plus élevés au monde. Le pays vise une capacité de 15 000 mégawatts (MW) d'ici 2035, à travers plusieurs programmes phares.

L'Algérie collabore avec des leaders technologiques mondiaux et des partenaires européens (notamment l'Allemagne et l'Italie) pour développer des infrastructures solaires et des projets d'hydrogène vert. Le Programme des Énergies Renouvelables de l'Algérie (soutenu par des organismes comme la Banque Africaine de Développement) modernise les cadres techniques, juridiques et financiers pour attirer les investissements privés. Le développement du solaire concerne également les infrastructures publiques, avec l'intégration de panneaux photovoltaïques dans les aéroports (comme à Oran), l'éclairage public et les sites pétroliers opérés par Sonatrach.

Energie

Réunion de coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ont co-présidé une réunion de coordination entre les deux secteurs, consacrée à l'examen des voies et moyens de développer la recherche scientifique dans le domaine nucléaire, selon l'APS. La réunion s'est tenue lundi, en présence du Commissaire à l'énergie atomique, ainsi que de cadres et de responsables des deux secteurs, indique un communiqué du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, qui a accueilli cette rencontre visant à renforcer la coopération entre les secteurs gouvernementaux et hisser le niveau de la coordination entre eux. À cette occasion, M. Adjal a fait savoir que «le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables accorde une importance particulière aux dossiers prioritaires liés au développement des usages pacifiques de l'énergie nucléaire, conformément aux orientations du

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment dans les domaines stratégiques, à leur tête la médecine». «La réalisation de ces objectifs requiert le renforcement de l'écosystème de la recherche scientifique et de la formation spécialisée, qui constituent deux piliers essentiels pour accompagner les évolutions scientifiques et technologiques dans ce domaine», a-t-il précisé.

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables a également mis en avant l'importance de tirer parti des moyens offerts par le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, afin de garantir un environnement scientifique et académique adéquat aux chercheurs et experts relevant du Commissariat à l'énergie atomique, tout en contribuant à la promotion de leurs activités de recherche et à la valorisation de leurs résultats. Pour sa part, M. Baddari a salué la vision présentée par le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, souli-

gnant la disposition de son département à accompagner les différentes initiatives visant à développer la recherche scientifique et la formation spécialisée dans les domaines liés à l'énergie nucléaire et à ses applications pacifiques, permettant ainsi aux chercheurs et aux encadrants de travailler dans un cadre académique et scientifique propice à l'innovation et à la production du savoir. Au terme de la réunion, les deux parties sont convenues de «poursuivre la coordination et la concertation entre les deux secteurs, de réexaminer l'activité de recherche au niveau du Commissariat à l'énergie atomique et de lancer des études approfondies à ce sujet, tout en oeuvrant à l'identification des mécanismes les plus à même de renforcer l'efficacité de la recherche scientifique et de l'inscrire dans un cadre optimal garantissant de meilleurs résultats au service des objectifs nationaux dans ce domaine stratégique», conclut le communiqué.

R.E.

Les prix du pétrole **baissent**

Les cours du pétrole ont baissé hier, alors que Donald Trump a assuré lundi que les négociations avec Téhéran pour mettre un terme à la guerre au Moyen-Orient se poursuivaient «à un rythme rapide» et qu'Israël et le Hezbollah lui avaient promis l'apaisement, selon le site prixdubaril.

Hier, vers 09H30 GMT (11H30 HEC), le prix du baril de la mer du Nord, pour livraison en août,

perdait 1,59 % à 93,47 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, tombait de 1,51% à 90,77 dollars. Après ces annonces, «le marché semble adhérer au scénario selon lequel les discussions se poursuivent et qu'un accord est proche», selon Arne Lohmann Rasmussen, analyste chez Global Risk Management.

Pour le pétrole, le risque principal est celui d'une

guerre prolongée qui obstrue les flux de pétrole en provenance des pays du Golfe. Dans ce contexte de forte tension, sans accord rapide, «étant donné la chute rapide des réserves mondiales de pétrole, la prochaine phase de hausse risque de propulser les cours du pétrole au-delà du seuil de 120 dollars le baril», a prédit Ipek Ozkardeskaya, analyste chez Swissquote.

R.E.

Investissement
L'AAPI examine les perspectives de coopération avec MIGA

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu, lundi, M. Cheikh Tidiane Diagne, représentant régional pour la région du Maghreb et du Sahel de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), relevant du Groupe de la Banque mondiale, indique un communiqué de l'AAPI.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération et exploré les domaines d'un partenariat opérationnel devant appuyer les efforts de promotion de l'investissement et renforcer l'attractivité de l'Algérie, en tant que destination d'investissement, précise le communiqué, selon l'APS.

Dans ce cadre, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a présenté un exposé sur les principales réformes structurelles engagées par l'Algérie, à l'effet d'améliorer le climat des affaires, notamment la nouvelle loi sur l'investissement, le mécanisme du guichet unique de l'investisseur, outre les différentes dispositions visant à simplifier les procédures et à rehausser le niveau de la transparence et de l'efficacité dans le traitement des projets d'investissement.

M. Rekkache a, en outre, passé en revue les opportunités d'investissement disponibles en Algérie dans les secteurs prioritaires, notamment l'industrie manufacturière, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et les industries agroalimentaires, les mines, les énergies renouvelables, le tourisme, ainsi que les technologies de l'information et de la communication (TIC), mettant en exergue les opportunités «prometteuses» qu'offrent ces domaines pour un investissement productif et durable, ajoute le communiqué.

La rencontre a également porté sur les mécanismes d'accompagnement et les facilitations octroyées aux investisseurs nationaux et étrangers, outre l'expérience algérienne en matière de garanties liées à l'investissement et le rôle des fonds souverains dans le soutien à la dynamique économique.

De son côté, le représentant de l'Agence MIGA s'est félicité des réformes engagées par l'Algérie, afin d'améliorer le climat de l'investissement, estimant qu'elles confortent l'attractivité du pays pour les investissements directs étrangers (IDE) et sont en phase avec les objectifs de son institution visant à encourager le flux des capitaux vers les États membres.

Au terme de la rencontre, il a été convenu de mettre en place un cadre de coopération institutionnelle fixant les domaines prioritaires de partenariat et favorisant l'échange d'expertises et d'informations, à même de drainer les investissements locaux et étrangers à valeur ajoutée et créateurs d'emplois.

L'Agence MIGA, l'une des institutions du Groupe de la Banque mondiale, fournit des garanties contre les risques non commerciaux aux investisseurs, à même de contribuer à la facilitation des flux des investissements vers les États membres, dont l'Algérie.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ EN ÉTÉ DANS LE GRAND SUD

Sonelgaz prend les devants

Une délégation de haut niveau du groupe Sonelgaz effectue une visite de terrain dans les wilayas du sud à savoir Illizi et Djanet pour inspecter les installations énergétiques et assurer la continuité de l'approvisionnement en électricité.



FATIHA A.

« Dans le cadre du suivi continu sur le terrain visant à garantir la continuité et la fiabilité de l'approvisionnement en électricité pendant la période de pointe estivale, une délégation de haut niveau du groupe Sonelgaz a effectué une visite de travail dans les wilayas d'Illizi, de Dabdab et de Djanet, du 30 mai au 1er juin 2026. La délégation comprenait M. Habouche Omar, directeur général de la division Distribution d'Ouargla, et M. Riani Faisal, directeur général adjoint de la division Production d'électricité », a indiqué hier le groupe Sonelgaz dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook.

Le programme de visite comprenait six centrales électriques essentielles situées à Illizi, In Amenas, Dabdab, Bordj Omar Driss, Bordj El Haoas et Djanet. L'état des équipements et des installations y a été évalué sur place, ainsi que leur capacité opéra-

tionnelle en prévision de la période de pointe estivale.

La délégation a débuté sa visite par l'inspection des deux centrales électriques à Illizi. Elle a assisté à une présentation technique détaillée du processus de production et de l'état de préparation technique des installations. La centrale a une capacité de production d'environ 68 mégawatts, ce qui en fait un pilier essentiel pour garantir l'approvisionnement en électricité de la région pendant l'été.

Le deuxième jour, la délégation a été reçue par le wali d'Illizi. Les discussions ont porté sur les besoins énergétiques de la région et le suivi du projet d'électrification de la zone agricole stratégique de « Roud Ennous ». Le wali s'est félicité des efforts déployés par Sonelgaz pour assurer la continuité et l'amélioration du service.

La délégation s'est ensuite rendue dans la commune d'In Amenas pour inspecter la centrale électrique et évaluer son état de fonctionnement et son niveau de préparation.

Par ailleurs et dans le cadre des efforts déployés pour sécuriser les régions frontalières et renforcer la fiabilité du service, la délégation a visité les deux centrales électriques de la wilaya déléguée de Debdeb. Elle a rencontré le wali délégué, qui a salué les mesures prises pour garantir un approvisionnement stable en électricité durant l'été 2026.

La délégation a conclu sa visite dans la wilaya d'Illizi par une inspection de la centrale hydroélectrique de Bordj Omar Driss, évaluant son état de fonctionnement et sa capacité à répondre aux pics de consommation.

« Cette visite de terrain souligne l'engagement de Sonelgaz à renforcer la coordination entre les activités de production et de distribution, à assurer un suivi continu des installations énergétiques et à répondre rapidement aux besoins identifiés sur le terrain. Ceci garantit la continuité de l'approvisionnement en électricité et soutient le développement économique, agricole et social des régions du sud », ajoute le communiqué.

Compagnie aérienne domestique - Air Algérie
Transfert de l'activité d'assistance au sol à une filiale du Groupe

La compagnie aérienne domestique Air Algérie Intérieur a signé une convention-cadre visant à transférer son activité d'assistance au sol à la filiale du groupe Air Algérie spécialisée dans les services au sol, AH Ground Operations (AH GO), a indiqué hier un communiqué de la compagnie, selon l'APS.

Cette convention, signée par le directeur général d'Air Algérie Intérieur, Saïd Ben Azzouz, et le directeur général d'AH GO, Issam Ben Saïd, constitue « une étape importante dans le processus de réorganisation du groupe, en contribuant au renforcement de la flexibilité opérationnelle, à l'optimisation de l'utilisation des ressources et à la consolidation du principe de spécialisation entre les filiales, tout en poursuivant l'amélioration de la qualité des services fournis aux clients et partenaires du groupe », précise la même source.

Cette démarche s'inscrit également dans la dynamique engagée par le groupe Air Algérie en matière de développement de la performance. Elle vise à renforcer l'efficacité opérationnelle, à valoriser les métiers de l'aviation et à garantir la fourniture de services de meilleure qualité, ajoute le communiqué.

R.E.

INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

39 nouveaux hôtels pour la saison estivale

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé hier une réunion de coordination avec les directeurs du tourisme et de l'artisanat ainsi que les chambres d'artisanat des wilayas côtières. Cette réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement des préparatifs pour la saison estivale 2026 et d'évaluer les différentes mesures prises pour en assurer le succès, selon un communiqué du ministère, rapporte l'APS.

La même source a précisé que cette réunion, qui s'est tenue par visioconférence avec la participation de plusieurs hauts fonctionnaires et représentants des institutions concernées, s'inscrit dans le cadre des « préparatifs en cours et de l'engagement des pouvoirs publics à garantir le meilleur accueil, les meilleurs services et la meilleure sécurité possibles aux vacanciers et aux touristes, notamment aux membres de la diaspora algérienne, afin qu'ils puissent profiter de leurs vacances dans des conditions optimales de confort, de tranquillité et de sécurité ».

Dans ce contexte, la Ministre a affirmé que

l'État a « mobilisé toutes les ressources matérielles, organisationnelles et humaines disponibles pour assurer le succès de la saison estivale », soulignant qu'il s'agit d'une « période cruciale pour dynamiser le tourisme intérieur, promouvoir l'Algérie comme destination touristique et mettre en valeur le patrimoine naturel, culturel et historique des différentes régions du pays ».

Mme Meddahi a ajouté que « la vision du secteur dépasse le caractère saisonnier du tourisme, en privilégiant le développement du tourisme et de l'artisanat traditionnel comme moteurs économiques productifs de création de richesse, contribuant à la diversification de l'économie nationale, à la création d'emplois et au renforcement du développement local ». Concernant les indicateurs de préparation et d'ouverture des plages, les présentations des directeurs locaux ont indiqué que 470 plages réparties dans 124 communes côtières seraient ouvertes à la baignade. Parmi celles-ci, 328 plages disposent de plans de développement touristique, et 63 autres plans devraient être finalisés avant le début officiel de la

saison. À cet égard, la Ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer la réalisation de ces projets, tout en veillant à la stricte application des dispositions de la nouvelle loi régissant le développement touristique des plages, garantissant ainsi le libre accès et permettant aux familles d'en profiter dans les meilleures conditions possibles.

Concernant l'investissement touristique et l'augmentation des capacités d'hébergement, le communiqué souligne que 39 nouveaux hôtels devraient ouvrir leurs portes avant le début de la saison estivale. À ce jour, neuf nouveaux projets hôteliers ont été inaugurés, offrant une capacité totale de 890 lits, tandis que sept autres projets devraient ouvrir en ce mois de juin, portant le nombre total d'hôtels à 875.

Dans le domaine de la digitalisation et de la promotion touristique, la Ministre a souligné l'importance de développer l'utilisation des solutions numériques pour les services de réservation et de paiement en ligne, ainsi que pour la gestion des établissements d'hébergement. Elle a appelé à « intensifier la promotion

de l'Algérie comme destination touristique à travers différents médias numériques et à créer des contenus professionnels mettant en valeur les atouts nationaux ».

Mme Meddahi a également souligné « l'importance de revitaliser le tourisme et de mettre en valeur l'artisanat et les industries traditionnelles en organisant des foires et des expositions dans les provinces côtières, avec la participation d'artisans et d'associations de tout le pays, notamment du sud, et en leur fournissant des espaces adaptés à la commercialisation de leurs produits ». La ministre a salué « les efforts considérables déployés par les autorités locales pour la mise en œuvre concrète de la stratégie sectorielle, en coordination avec les gouverneurs et les différents partenaires ». Elle a affirmé qu'elle continuerait à « suivre régulièrement et sur place le déroulement de la saison », soulignant que son succès « se mesure au niveau de satisfaction des vacanciers et des visiteurs quant à la qualité des services, l'accueil, le confort, la sécurité et la propreté des infrastructures ».

R.E.

Mostaganem

Une récolte de plus de 2,5 millions de qx de pommes de terre de saison

La wilaya de Mostaganem figure parmi les principaux bassins de production de pommes de terre du pays, avec une production annuelle avoisinant les 4 millions de quintaux. Elle est en mesure d'alimenter les marchés tout au long de l'année, particulièrement durant le deuxième trimestre (de mars à juin) grâce à la campagne de saison, ainsi que durant le quatrième trimestre (d'octobre à décembre) à travers la campagne des pommes de terre tardives, communément appelées «pommes de terre de fin de saison».

La production de pommes de terre de saison dans la wilaya de Mostaganem a dépassé les 2,5 millions de quintaux au titre de la campagne agricole 2025-2026, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Selon le service de l'Organisation de la production et de l'Appui technique, le volume de production a atteint 2.546.000 quintaux après la récolte de 8.489 hectares, sur une superficie totale emblavée de 9.574 hectares consacrée à cette culture durant la campagne en cours. La même source a précisé que le rendement moyen s'établit à 300 quintaux à l'hectare, à la faveur de l'achèvement des opérations de récolte sur près de 89 % des superficies cultivées, un niveau conforme aux prévisions établies en début de campagne. La production globale devrait atteindre 3.056.000 quintaux à l'issue de la récolte des superficies restantes, dont l'achèvement est prévu au cours du mois prochain. Ces estimations englobent également la production de pommes de terre de saison destinées à la production de semences, cultivées sur une superficie de 97 hectares. La récolte de cette filière devrait atteindre 24.400 quintaux, a ajouté la même source. Cette production abondante a contribué à l'approvisionnement régulier des marchés nationaux et régionaux en quantités importantes de pommes de terre, notamment durant les périodes de forte demande. Elle a ainsi permis d'assurer la disponibilité de ce produit de large consommation et de maintenir les prix à des niveaux raisonnables. La wilaya de Mostaganem figure parmi les principaux bassins de pro-



duction de pommes de terre du pays, avec une production annuelle avoisinant les 4 millions de quintaux. Elle est en mesure d'alimenter les marchés tout au long de l'année, particulièrement durant le deuxième trimestre (de mars à juin)

grâce à la campagne de saison, ainsi que durant le quatrième trimestre (d'octobre à décembre) à travers la campagne des pommes de terre tardives, communément appelées «pommes de terre de fin de saison».

Souk Ahras
420 millions de dinars pour la réalisation de plusieurs projets de développement

Une enveloppe financière de 420 millions de dinars a été allouée à la réalisation de plusieurs opérations de développement au profit des communes de la wilaya de Souk Ahras, a fait savoir, dimanche, le directeur de l'administration locale (DAL), Seddik Nouasra.

Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce financement permettra de concrétiser 160 opérations de développement au titre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du programme d'appui au développement social et économique des communes (ADSEC) de l'exercice 2026. M. Nouasra a ajouté que les projets en question couvrent plusieurs secteurs, tels que l'hydraulique, la poste et télécommunications, les travaux publics, l'aménagement urbain, la jeunesse et les sports, la santé et l'éducation. Il s'agit d'actions destinées à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants et à créer de nombreux emplois durant la phase de réalisation, tout en renforçant le rythme de développement de la wilaya, selon le DAL. Le responsable a rappelé que la wilaya avait bénéficié, l'année écoulée (2025), d'un total de 149 projets de développement, dont 67 destinés aux zones éloignées de la wilaya.

Khenchela
108 millions de dinars pour la réalisation de projets de développement à Djellal

Une enveloppe de 108 millions de dinars a été allouée à la concrétisation de projets de développement dans la commune de Djellal (Khenchela), a indiqué, dimanche, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Chaâbane Ferhati.

Le même élu a précisé à l'APS que les opérations inscrites dans ce cadre, au nombre de neuf, portent sur la réalisation de projets liés aux secteurs des ressources en eau et des travaux publics, financés au titre du programme d'appui au développement social et économique pour l'exercice 2026. Il s'agit, a-t-il ajouté, de la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 m3 au niveau de la station de pompage desservant le centre de la commune, de l'extension du réseau d'assainissement de la mechta Hedidane, de l'extension de l'exutoire du réseau d'eaux usées de la cité Kaaëlkef et de l'entretien de l'ouvrage d'art enjambant l'Oued Oubadis. Le même programme prévoit également la réalisation d'un réseau de routes communales desservant les villages de Bouyaâkoub, d'Ouled Ouchene et d'Imezrane, en plus de la construction d'un ouvrage d'art dans la région de Chadjrat Oumrah, selon le même élu qui a indiqué que les services de la commune s'attendent à finaliser les procédures administratives et réglementaires précédant le lancement des travaux.

M. Ferhati a affirmé, en conclusion, que ces projets permettront, une fois réceptionnés, d'améliorer notablement le quotidien des habitants des zones éloignées et de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes de cette collectivité locale.

MASCARA

Une caravane de sensibilisation au service numérique du certificat de vie

L'agence de wilaya de la Caisse nationale des retraites (CNR) de Mascara a lancé dimanche une caravane d'information et de sensibilisation visant à promouvoir le service du certificat de vie numérique via l'application «Taqaouidi» (Ma retraite), a indiqué le chargé de communication de l'organisme, Brahim Hemaïdi. Dans une déclaration à l'APS, M. Hemaïdi a précisé que cette caravane prévoit l'organisation de rencontres de proximité dans les espaces publics afin de présenter aux retraités et aux ayants droit les fonctionnalités de l'application «Taqaouidi», re-

posant sur la technologie de reconnaissance faciale «R-Face», ainsi que les modalités pratiques de son utilisation. Le programme de cette opération, qui s'étalera sur dix jours, comprend également l'organisation de journées portes ouvertes au siège de l'agence de la CNR. Des supports d'information, notamment des affiches, des dépliants et une vidéo explicative, y seront mis à la disposition du public afin de présenter l'application, ses objectifs et les différents services numériques proposés aux retraités et à leurs ayants droit. Parallèlement, des émissions radiophoniques se-

ront animées par des cadres de la CNR pour expliquer les conditions d'utilisation de cette application et mettre en avant l'ensemble des prestations numériques offertes par la caisse. Selon le responsable, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la CNR visant à promouvoir la culture de l'administration numérique auprès des retraités, à renforcer leur confiance dans les services dématérialisés, à réduire les déplacements vers les agences pour l'obtention du certificat de vie et à accompagner les personnes peu familiarisées avec les outils numériques.

TISSEMSILT

Production prévisionnelle de plus de 450 qx de miel

Une production de plus de 450 quintaux de miel est prévue dans la wilaya de Tissemsilt au cours de la campagne agricole en cours, a indiqué dimanche la cheffe du service de la Production et de l'Appui technique à la direction des Services agricoles (DSA), Mme Amiar Hadjila. La responsable a précisé que cette production devrait être assurée par près de 60 apiculteurs recensés par la DSA, disposant d'un cheptel de plus de 8.800 ruches. Selon

la même source, le volume attendu représente une hausse d'environ 50 quintaux par rapport à la campagne précédente. Cette progression est attribuée aux précipitations enregistrées dans la région durant la présente saison agricole, lesquelles ont favorisé le développement du couvert végétal dont se nourrissent les abeilles. Cette végétation est particulièrement abondante dans les zones forestières et montagneuses de la wilaya, réputées pour l'activité

apicole, notamment dans les communes de Théniet El-Had, Youssoufia, Sidi Boutouchent, Bordj Bounaâma, Beni Chaïb, Beni Lahcen, El-Malâab, Larbaa, Lazharria et Sidi Slimane. Mme Amiar a souligné que l'abondance attendue de la production de miel, toutes variétés confondues, est susceptible de dynamiser davantage cette filière agricole et d'encourager de nouveaux investisseurs à s'y engager.

Calculs rénaux

Les bonnes habitudes alimentaires pour protéger ses reins

PAR AMEL B

Les

calculs rénaux sont des dépôts solides qui se forment dans les reins lorsque

certaines substances présentes dans l'urine, comme le calcium, l'oxalate, l'acide urique ou le phosphate, deviennent trop concentrées et cristallisent. Cette maladie touche des millions de personnes dans le monde et se manifeste souvent par des douleurs intenses pouvant nécessiter une prise en charge médicale urgente. Bien que la génétique, certaines maladies métaboliques et des facteurs anatomiques puissent favoriser leur apparition, l'alimentation et l'hydratation jouent un rôle majeur dans la prévention. Les experts en néphrologie considèrent aujourd'hui qu'une stratégie nutritionnelle adaptée constitue l'un des moyens les plus efficaces pour réduire le risque de récurrence des calculs rénaux. Le premier facteur de prévention est une hydratation suffisante. Les recommandations des spécialistes des maladies rénales indiquent qu'il est essentiel de boire suffisamment d'eau pour maintenir une urine claire et diluée, car une urine concentrée favorise la formation des cristaux. La plupart des patients présentant des antécédents de calculs devraient viser une production urinaire d'environ 2,5 litres par jour, ce qui nécessite souvent de consommer 2 à 3 litres de liquides quotidiennement selon le climat, l'activité physique et la transpiration. L'eau reste la meilleure boisson, tandis que les sodas sucrés et les boissons riches en fructose doivent être limités.

Parmi les aliments à surveiller, les aliments riches en oxalates occupent une place importante, notamment chez les personnes ayant déjà développé des calculs d'oxalate de calcium, la forme la plus fréquente de calculs rénaux. Les épinards, les betteraves, les amandes, les arachides, le chocolat, certaines noix et les patates douces contiennent des quantités élevées d'oxalates susceptibles d'augmenter le risque de cristallisation. Toutefois, les experts soulignent qu'il n'est généralement pas nécessaire d'éliminer totalement ces aliments. Il est préférable de les consommer avec des aliments riches en calcium afin que le calcium et l'oxalate se lient dans l'intestin plutôt que dans les reins.

Contrairement à une idée reçue largement répandue, réduire fortement sa consommation de calcium n'est pas recommandé. Plusieurs études ont démontré qu'un apport insuffisant en calcium alimentaire peut au contraire augmenter le risque de calculs d'oxalate de calcium. Les spécialistes recommandent généralement un apport quotidien de 1 000 à 1 200 mg de calcium provenant principalement de l'alimentation, notamment du lait, du yaourt et des fromages consommés au cours des repas. Le calcium alimentaire aide à limiter l'absorption intestinale de l'oxalate et contribue également à la santé osseuse. L'excès de sel constitue un autre facteur majeur de risque. Une alimentation riche en sodium augmente l'élimination du calcium dans les urines,

favorisant ainsi la formation de calculs. Les aliments industriels, les plats préparés, les conserves, les chips, les sauces industrielles, la charcuterie et la restauration rapide représentent les principales sources de sodium dans l'alimentation moderne. Les experts recommandent généralement de limiter la consommation de sodium à environ 2 300 mg par jour, voire moins chez certains patients à haut risque. Les protéines animales doivent également être consommées avec modération. Une consommation excessive de viande rouge, de charcuterie, d'abats, de volaille ou de fruits de mer peut augmenter l'excrétion urinaire de calcium et d'acide urique tout en réduisant les niveaux de citrate, une substance qui protège naturellement contre la formation des calculs. Les personnes sujettes aux calculs rénaux ont intérêt à privilégier un équilibre entre protéines animales et protéines végétales telles que les légumineuses, les lentilles, les pois chiches et certaines céréales complètes. La consommation régulière de boissons sucrées, notamment les sodas à base de cola, a été associée à un risque accru de calculs rénaux en raison de leur teneur élevée en sucres ajoutés et en phosphates. Les jus industriels riches en sucre doivent également être limités. À l'inverse, certains agrumes comme les oranges et les citrons apportent du citrate, un composé qui aide à prévenir la cristallisation urinaire. Les compléments de vitamine C à fortes doses doivent être utilisés avec prudence chez les personnes prédisposées aux calculs d'oxalate de cal-



cium. Une partie de la vitamine C peut être transformée en oxalate dans l'organisme, augmentant ainsi le risque de formation de calculs. Les besoins en vitamine C sont généralement couverts par une alimentation équilibrée riche en fruits et légumes. Pour protéger efficacement les reins, les spécialistes recommandent aujourd'hui une alimentation inspirée du régime méditerranéen ou du régime DASH. Ces modèles alimentaires privilégient les fruits, les légumes, les céréales complètes, les légumineuses, les produits laitiers en quantité adaptée, les bonnes graisses d'origine végétale et une consommation modérée de protéines animales. En parallèle, ils limitent le sel, les produits ultra-transformés et les sucres ajoutés. Cette approche contribue non seulement à réduire le risque de calculs rénaux, mais également à améliorer la santé cardiovasculaire, le contrôle du poids et le fonctionnement global des reins. En conclusion, la prévention des calculs rénaux repose avant tout sur une hydratation abondante, une réduction du sel, une consommation modérée de protéines animales, une limitation des aliments très riches en oxalates chez les personnes à risque et un apport adéquat en calcium alimentaire. Il n'existe pas de régime universel, car les recommandations peuvent varier selon le type de calcul rénal. Une évaluation médicale et, lorsque cela est possible, une analyse du calcul ou des urines permettent d'adapter les conseils nutritionnels à chaque patient afin de réduire efficacement le risque de récurrence.

A.B

MASCARA
Sortie pédagogique de sensibilisation dans la zone humide d'El-Macta

La Conservation des forêts de la wilaya de Mascara a organisé, lundi, une sortie pédagogique de sensibilisation au niveau de la zone humide d'El-Macta, au profit de plus de 100 enfants âgés de 8 à 14 ans, a-t-on appris auprès de cette institution. Au cours de cette activité, des informations scientifiques et environnementales ont été présentées sur les principales espèces d'oiseaux migrateurs fréquentant cette zone humide, située entre les communes de Macta-Douz et Sidi Abdelmoumène. Parmi ces espèces figurent notamment le flamant rose, le canard colvert ainsi que l'ombrette africaine, communément appelée «oiseau-tête de marteau». Les efforts déployés par la Conservation des forêts pour la protection de ces espèces ont également été mis en avant, a précisé la même source.

Cette initiative vise à faire découvrir aux enfants la richesse ornithologique de la zone humide et à les sensibiliser à l'importance de la préservation de cet écosystème naturel. Dans ce cadre, une exposition a été organisée, présentant à travers des photographies et des affiches les principaux sites de présence des oiseaux migrateurs, les espèces qui y séjournent, ainsi que les facteurs menaçant leur habitat. Par ailleurs, un cadre de la circonscription forestière de Mohammadia a, lors d'une intervention consacrée à la zone humide d'El-Macta, mis en lumière son rôle écologique en tant qu'espace naturel essentiel à l'équilibre biologique et à la survie des oiseaux migrateurs ainsi que d'autres espèces animales et végétales. A cette occasion, une opération d'observation des oiseaux migrateurs a été organisée à l'aide de jumelles au sein même de la zone humide, offrant aux enfants une expérience de terrain directe et immersive.

DANGERS DE LA BAINNADE DANS LES BARRAGES ET LES RETENUES D'EAU

Campagne de sensibilisation à El Tarf

Les services de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya d'El Tarf ont lancé lundi une campagne de sensibilisation sur les dangers de la baignade dans les barrages et les retenues d'eau ciblant, notamment les jeunes et les enfants. Le coup d'envoi de cette campagne qui durera une semaine a été donné devant le

siège de la wilaya par le secrétaire général de wilaya, Dhiab Bousmaat, en présence des représentants des secteurs concernés, d'acteurs de la société civile et des cellules de proximité de solidarité. Le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Amar Ameer, a indiqué que cette initiative, organisée avec le concours des organismes concernés sous le slogan «la pro-

tection de l'innocence, responsabilité de tous», comporte des sorties de terrain vers les agglomérations et localités proches des plans d'eau avec distribution de dépliants contenant des conseils mettant en garde contre la baignade dans les barrages, les retenues d'eau et les oueds. Selon le même responsable, la campagne vise à sensibiliser les jeunes sur les dan-

gers de la baignade dans ces plans d'eau qui est source de multiples drames.

Il a été insisté à l'occasion sur la conjugaison des efforts de tous pour protéger les enfants et les jeunes contre les risques de noyade durant la période estivale de grande chaleur qui les poussent à rechercher des lieux de baignade non-autorisés.

BELGIQUE DURCISSEMENT DES RÈGLES APPLICABLES AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Le gouvernement belge a annoncé lundi un durcissement des règles applicables aux étudiants étrangers souhaitant poursuivre leurs études dans le pays ou renouveler leur titre de séjour étudiant, rapporte l'agence de presse Belga. Dans le cadre de ces nouvelles mesures destinées à prévenir d'éventuels abus du système, les étudiants étrangers devront désormais démontrer une progression académique plus rapide. Ils devront obtenir au moins 60 crédits au cours de leurs deux premières années d'études, puis au moins 40 crédits par an par la suite. Les autorités belges prévoient également de définir plus clairement la durée maximale des études pour les programmes de master, les masters spécialisés, les certificats et les doctorats. Le gouvernement entend par ailleurs empêcher les étudiants de prolonger leur séjour en changeant à plusieurs reprises de cursus. Selon Belga, les règles relatives à l'octroi des visas seront également renforcées pour les étudiants inscrits dans des établissements non reconnus, notamment certaines écoles d'art non agréées et des écoles privées de commerce.

ÉTATS-UNIS L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE AU PLUS HAUT DEPUIS QUATRE ANS

Un baromètre de l'industrie manufacturière aux États-Unis a grimpé en mai à son plus haut niveau depuis quatre ans, selon un rapport publié lundi. Cet indice, publié par la fédération professionnelle ISM, s'est établi à 54%. Il faut remonter à mai 2022 pour trouver un résultat plus élevé (55,9%), est-il souligné dans un communiqué. Les investisseurs s'attendaient à une moindre amélioration, selon les consensus d'analystes. Dans leurs réponses, les entreprises sondées dépeignent toutefois une réalité délicate. «En mai, 25% des commentaires étaient positifs et 69% négatifs (...)». Parmi ces commentaires, 57% des participants ont cité la fluctuation des prix comme un problème pour leur entreprise, relève la directrice de l'enquête Susan Spence.

EGYPTE SEPT MORTS DANS LA CHUTE D'UN VÉHICULE DANS UN CANAL

Sept personnes ont trouvé la mort lundi dans la chute d'un véhicule dans un canal dans la province de Gizeh, au sud de la capitale égyptienne, Le Caire, ont rapporté les médias. Le drame est survenu lorsque le conducteur en a perdu le contrôle. Selon le site d'information Ahram Online, l'accident s'est produit après que le véhicule a quitté la route, s'est renversé et est tombé dans le canal Mariouteya à Gizeh. La police, les équipes de secours et les ambulances ont été dépêchées sur les lieux. Le véhicule a ensuite été repêché du canal et les corps des victimes ont été retrouvés, ont précisé les mêmes sources.

Ebola

Quatre guérisons enregistrées dans l'est de la RDC, selon l'OMS

Une amélioration de la situation est observée avec plusieurs guérisons parmi les personnels soignants, mais l'épidémie d'Ebola en cours reste active en République démocratique du Congo, avec plus de 340 cas confirmés et une vigilance renforcée face aux défis de détection et de contrôle de la transmission.



Quatre infirmiers atteints du virus Ebola ont quitté un centre de traitement à Bunia, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), après leur guérison, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui y voit un signe encourageant dans la lutte contre l'épidémie en cours. Selon l'agence onusienne, ces professionnels de santé avaient contracté la maladie après avoir pris en charge des patients infectés dans leur établissement au début du mois de mai. Leur rétablissement porte à cinq le nombre total de personnes guéries depuis le début de l'épidémie, après la guérison d'un employé de laboratoire signalée la semaine précédente.

Selon les dernières données consolidées du ministère congolais de la Santé et de l'OMS (juin 2026), l'épidémie d'Ebola en cours a déjà touché plus de 340 cas confirmés, avec environ 40 à 45 décès enregistrés, ce qui correspond à un taux de létalité estimé proche de 12 % à 15 %, inférieur à certaines flambées historiques mais toujours jugé préoccupant en raison de la transmission active dans plusieurs zones de l'est du pays. « C'est une victoire qui mérite d'être célébrée. C'est un message fort qui montre qu'il est possible de se remettre d'Ebola lorsqu'on se fait soigner rapidement dans un établissement de santé spécialisé », a déclaré le directeur général de l'Institut national de santé publique de la RDC, Dieudonné Mwamba Kazadi. L'OMS a souligné que d'autres guérisons sont atten-

dues à mesure que la riposte s'intensifie, notamment grâce à la détection précoce des cas et à l'accès rapide aux soins spécialisés. Lors d'une visite à Bunia, le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que, malgré l'absence actuelle de vaccin spécifiquement validé pour la souche en circulation (Ebola-Bundibugyo), la prise en charge médicale rapide améliore fortement les chances de survie. Des vaccins expérimentaux et des protocoles d'urgence sont toutefois en cours d'évaluation dans le cadre de la riposte internationale. L'OMS a également indiqué que la situation reste fragile, avec des défis majeurs persistants : détection tardive de certains cas, difficultés de suivi des contacts dans les zones rurales, pratiques d'inhumation à risque, et faible accès à certaines structures de santé. Le renforcement de la surveillance communautaire est désormais une priorité afin de limiter la propagation. L'épidémie a été officiellement déclarée par les autorités congolaises le 15 mai 2026. L'agent responsable est le virus Ebola-Bundibugyo, identifié pour la première fois en Ouganda en 2007, connu pour provoquer des flambées épidémiques de sévérité variable selon les contextes sanitaires. Les données récentes de l'OMS montrent que la tendance actuelle reste instable mais contenue localement, avec une transmission encore active dans certaines zones de la province de l'Ituri, mais sans extension massive vers les grandes villes pour le moment.

UN DEUXIÈME CAS SUSPECT ÉCARTÉ, AU BRÉSIL

Les autorités sanitaires brésiliennes ont écarté lundi un deuxième cas suspect de la maladie Ebola, le patient hospitalisé à Sao Paulo, lieu de la République démocratique du Congo (RDC), ayant été testé négatif au virus. Dimanche, un autre cas suspect avait été écarté à Rio de Janeiro, après le résultat négatif d'un test sur un patient venu d'Ouganda. Les autorités avaient annoncé samedi que les deux hommes avaient été placés à l'isolement, le Brésil ayant renforcé ses mesures de précaution au moment où le virus se propage en RDC et en Ouganda. «Aucun matériel génétique du virus Ebola n'a été détecté dans l'échantillon du patient», a affirmé le secrétariat à la Santé de l'Etat de Sao Paulo. Ce patient, un homme de 37 ans qui avait séjourné en RDC, mais dont la nationalité n'a pas été précisée, avait en revanche été contrôlé positif à une forme grave de méningite, avec des «fièvres hémorragiques virales», a précisé le ministère brésilien de la Santé. Il a été hospitalisé et intubé dans un hôpital spécialisé en infectiologie, où il est arrivé «dans un état grave», a-t-il ajouté. Selon les médias locaux, le patient demeure à l'isolement lundi, tout comme le patient hospitalisé à Rio. Cet homme arrivé en Ouganda le 22 mai avait présenté des symptômes viraux tels que la toux, des frissons et la diarrhée. Il a ensuite été testé positif au paludisme, mais négatif à l'Ebola, selon les autorités. Le ministère de la Santé a indiqué que « le risque de transmission de la maladie au Brésil et en Amérique du Sud est considéré comme faible ». La RDC a déclaré le 15 mai une nouvelle épidémie d'Ebola frappant son territoire. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclenché une alerte sanitaire internationale.

Soudan

Près de 70 personnes tuées dans deux frappes de drones

Près de 70 personnes ont été tuées au Soudan dans deux frappes de drone vendredi et samedi dans la région du Kordofan, un des fronts les plus violents de la guerre, ont annoncé dimanche une organisation de défense des droits et un responsable local. Samedi, 10 personnes – huit enfants et deux femmes – ont perdu la vie dans une attaque de drone qui s'est abattue sur le village de Kadam, dans l'État du Kordofan-Ouest, a rapporté l'ONG Emergency Lawyers, un groupe indépendant qui documente le conflit soudanais.

Selon cette organisation, les victimes étaient en train de fuir une zone du Kordofan-Sud «à la recherche de sécurité», y voyant là une «extension de la violence» dans les zones où se réfugient les déplacés, estimés à plus de 11 millions de personnes dans le pays après plus de trois ans de conflit entre l'armée et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR). L'ONG n'a pas précisé quel camp était responsable de l'attaque, indiquant simplement qu'elle s'était produite «dans une zone civile où il n'y a pas d'opérations militaires».

Par ailleurs, vendredi, dans l'Etat du Kordofan-Nord, un chef tribal, une autre attaque de drone qui a fait 57 morts dans le village d'Al-Murra, l'attribuant cette fois aux paramilitaires. Cette zone est actuellement disputée entre les deux camps. Dimanche, l'Organisation internationale pour les migrations de l'ONU a indiqué que 160 personnes avaient été déplacées de ce village dans la semaine pour raison de sécurité. Les drones sont devenus des armes de plus en plus importantes dans ce conflit, permettant aux deux camps de procéder à des frappes à travers le pays tout en maintenant leurs troupes, décimées, loin des lignes de front. Entre janvier et avril, au moins 880 civils ont été tués par de telles frappes, d'après les Nations unies.

Sélection-U20 29 joueurs retenus face à la Tunisie

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder, a fait appel à 29 joueurs en vue de la double confrontation amicale face à la Tunisie, prévue les 5 et 8 juin à Sousse, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), lundi dans un communiqué.

Ces deux rencontres se dérouleront en marge du stage prévu en Tunisie du 1er au 9 juin 2026, dans le cadre de la poursuite de sa préparation en prévision des prochaines échéances officielles.

La sélection algérienne prépare le tournoi de l'UNAF, qui se déroulera en Egypte du 21 septembre au 6 octobre 2026, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2027, dont la phase finale aura lieu au Ghana.

Pour rappel, l'équipe algérienne avait effectué du 1er au 3 mai un stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, consacré exclusivement aux joueurs évoluant dans le championnat local. Il avait été précédé par un regroupement effectué du 22 au 31 mars dernier au Caire, ponctué par deux matchs amicaux face à l'Egypte, soldés par des scores de parité (0-0) et (2-2).

Liste des 29 joueurs convoqués :

Gardiens :

Mohammed El-Koubi (Paradou AC), Seif-Eddine Khair (MC El-Bayadh), Adel Hammouda (Le Havre AC, France), Mohamed Zerrouki (CS Constantine).

Défenseurs :

Yanis Sofikitis (OGC Nice, France), Kefren Ali (OGC Nice, France), Oussama Benkou (AS Saint-Etienne, France), Nassim Douce (SC Bastia, France) Adam Marchal (FC Metz, France), Daniel Ilies Mehdi (MC Alger), Safouane Ouhala (USM Sidi Bel-Abbès), Haithem El-Kouacheur (CR Belouizdad).

Milieux de terrain :

Yanis Sellami (Olympique de Marseille, France), Seif-Eddine Sarya (O Akbou), Youcef Izem (JS Kabylie), Housseem Abdelaziz (Paradou AC), Ahmed Jamel Bouchoukh (EA Guingamp, France), Oscar Malek Aissat (Amiens SC, France), Rayan Lounas (Valenciennes FC, France), Sid Ali Bouraba (FC Dordrecht, Pays-Bas).

Attaquants :

Yassine Aiche (OGC Nice, France), Seif El-Islam Aoumeur (Paradou AC), Mohamed Seddik (RC Lens, France), Abderrahmane Achouri (USM Alger), Housseem Tarzout (Paradou AC), Mohamed Amdjed Niou (Zaouia Touggourt), Younes Hansal (FC Bâle, Suisse), Zaid Betteka (Birmingham City, Angleterre), Tifra Darri (Stade Brestois, France).

Equipe nationale

A Rotterdam, les Verts passent au révélateur néerlandais

La sélection nationale algérienne est à l'épreuve ce soir à Rotterdam, où elle affronte les Pays-Bas en match amical, dans le cadre de la phase finale de sa préparation à la Coupe du monde 2026 qui se déroulera aux États-Unis. Une affiche de prestige voulue par le staff technique afin de plonger les Verts dans des conditions proches de celles qu'ils rencontreront lors du rendez-vous mondial.

A l'approche du coup d'envoi du Mondial, les hommes de Vladimir Petkovic entendent profiter de ce rendez-vous de haut niveau pour finaliser les derniers ajustements, aussi bien sur le plan tactique que mental. Face à l'une des sélections les plus solides du football européen, les partenaires de Riyad Mahrez auront l'opportunité de mesurer leur degré de préparation avant l'échéance suprême. Après une semaine de préparation intensive, cette confrontation est considérée comme un véritable banc d'essai. L'objectif est clairement affiché : élever le niveau d'exigence et se rapprocher des standards du très haut niveau, notamment en prévision du premier match du Mondial face au tenant du titre, l'Argentine.

Le sélectionneur national, qui a récemment rendu publique la liste des 26 joueurs convoqués, compte exploiter pleinement cette affiche pour analyser le rendement collectif et individuel de son groupe. Cette rencontre doit permettre de détecter les éventuelles lacunes et d'opérer les derniers ajustements nécessaires avant l'entrée en lice dans la compétition. Ce match face aux Pays-Bas s'inscrit comme une étape clé dans le programme de préparation établi par Vladimir Petkovic. Il servira à évaluer l'état de forme des joueurs, tester différentes options tactiques et consolider la cohésion du groupe à l'approche du grand rendez-vous planétaire. À l'issue de cette rencontre, la délégation algérienne regagnera Alger afin de poursuivre le travail au Centre technique national de Sidi Moussa. Les Verts mettront ensuite le cap sur les États-Unis, où ils disputeront un ultime match amical face à la Bolivie à Kansas City, avant de lancer officiellement leur campagne mondiale contre l'Argentine.

Boudaoui ménagé avant l'échéance

Seule note négative avant ce rendez-vous : l'absence de Hicham Boudaoui. Le milieu de terrain de l'OGC Nice n'a pas fait le déplacement à Rotterdam, une décision prise d'un commun accord entre le staff technique et le staff médical, par mesure de précaution. Victime d'un choc à la tête en fin de saison avec son club, l'ancien joueur du Paradou AC poursuit son protocole de récupération. Malgré des examens médicaux rassurants, l'encadrement des Verts a préféré éviter toute prise de risque inu-



tile à l'approche du Mondial. Boudaoui est ainsi resté à Sidi Moussa pour suivre un programme de soins et de travail spécifique. Cette absence ne remet toutefois pas en cause sa participation à la Coupe du monde. Le joueur rejoindra directement ses coéquipiers aux États-Unis et devrait être disponible pour la rencontre amicale face à la Bolivie, ultime répétition avant le grand saut mondial.

H.M.

RC KOUBA

Cinq joueurs ont renouvelé

Le RC Kouba, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé lundi avoir prolongé cinq joueurs-cadres pour une saison supplémentaire, dont le meilleur buteur du club pendant l'exercice écoulé, Noureddine Lahbiri. Les Vert et Blanc ont également prolongé le contrat du défenseur Hatem Moussa, des milieux de terrain Hatem Fellag et Ibrahim El Khalil Chera, ainsi que celui de l'attaquant Abdelkrim Ghazali. Quelques

jours avant, la Direction koubéenne avait prolongé pour une saison le contrat de l'entraîneur en chef, Chérif Hadjar, tout en reconnaissant le travail, qualifié de remarquable, accompli depuis son arrivée au club. «Le RC Kouba est ravi d'annoncer la prolongation du contrat de l'entraîneur en chef, Chérif Hadjar, pour une saison supplémentaire», avait indiqué le club banlieusard dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux, en suggérant ce choix par «une volonté de maintenir une certaine stabi-

lité à la barre technique de l'équipe première». La Direction du Raed avait également expliqué que sa «démarche» envers le coach Chérif Hadjar, s'inscrit «dans un esprit de continuité, mais aussi en reconnaissance envers l'énorme travail qu'il a accompli depuis son arrivée au club». Dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison 2026-2027, le club a annoncé la promotion en seniors de certains jeunes du cru, issue pour la plupart de la catégorie des U20.

Mondial 2026

Trois arbitres algériens participent à un stage

Le stage des arbitres retenus pour officier lors de la Coupe du monde de football 2026 a débuté lundi à Miami (États-Unis), avec la participation d'un trio arbitral algérien conduit par le directeur de jeu Mustapha Ghorbal. Les États-Unis, le Canada et le Mexique accueilleront la phase finale de la Coupe du monde 2026, prévue du 11 juin au 19 juillet prochains, avec la participation, pour la première fois dans l'histoire de la compétition, de 48 sélections nationales. Ce stage, qui se poursuivra jusqu'au 9 juin, s'inscrit dans le cadre des derniers préparatifs avant le coup d'envoi du rendez-vous footballistique mondial. Il réunit l'ensemble des arbitres sélectionnés pour diriger les rencontres du tournoi. Organisée par la Fédération internationale de foot-

ball (FIFA), cette session de préparation vise à renforcer la condition physique et les compétences techniques des officiels à travers un programme comprenant des conférences théoriques, des exercices pratiques et des ateliers spécialisés, afin de garantir les meilleures performances arbitrales pendant la compétition. La scène regroupe l'élite des arbitres internationaux issus des différentes confédérations continentales et constitue une étape essentielle du programme de préparation finale avant le lancement de la prochaine édition du Mondial. La FIFA a retenu un total de 170 arbitres pour la Coupe du monde 2026, dont 52 arbitres centraux, 88 arbitres assistants et 30 arbitres affectés à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). Pour rappel, l'instance mondiale du football a dési-

gné trois arbitres algériens pour officier lors de la phase finale du Mondial 2026. Le trio est composé de l'arbitre central Mustapha Ghorbal, assisté de Mokrane Gourari et d'Abbes Akram Zerhouni. Agé de 40 ans, Mustapha Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Il a dirigé plusieurs compétitions internationales majeures, notamment la Coupe du monde des clubs disputée l'été dernier aux États-Unis, ainsi que des rencontres des éliminatoires du Mondial 2026 et des compétitions interclubs africaines. Il a également pris part à la Coupe d'Afrique des nations 2025, organisée du 21 décembre au 18 janvier. De son côté, Mokrane Gourari est arbitre international depuis 2014, tandis qu'Abbes Akram Zerhouni a obtenu son badge international en 2017.

Villarreal

Inigo Pérez à la barre technique

Le club de football espagnol de Villarreal, qui disputera la Ligue des champions la saison prochaine, a annoncé lundi la nomination d'Inigo Pérez comme nouvel entraîneur, en remplacement de Marcelino, qui n'a pas été conservé par la formation évoluant en Liga. «Villarreal a conclu un accord avec Inigo Pérez, qui sera l'entraîneur de l'équipe première pour les trois saisons prochaines, jusqu'en juin 2029», a indiqué dans un communiqué le club qui vient de terminer le 3e du Championnat d'Espagne. Pérez sort de deux saisons et demi convaincantes à la tête du Rayo Vallecano, qu'il a conduit en finale de la Ligue Conférence (défaite contre Crystal Palace 1-0) et à la 8e place en Liga. Le technicien de 38 ans va prendre la suite de Marcelino, qui avait annoncé son départ, début mai, faute d'avoir pu s'accorder avec les dirigeants de Villarreal sur une prolongation de contrat. Inigo Pérez était arrivé au Rayo en tant qu'adjoint d'Andoni Iraola, qu'il n'avait pas pu suivre en Angleterre en raison de problèmes administratifs lorsque celui-ci avait rejoint Bournemouth en 2023.

Match amical

La Colombie défait le Costa Rica

La Colombie a ravi ses supporters à Bogota lundi avec une victoire 3-1 face au Costa Rica en match de préparation au Mondial-2026 (11 juin-19 juillet), juste avant de partir pour les Etats-Unis. Banderoles, tambours et feux d'artifices ont salué la sélection offerte par l'entraîneur argentin Nestor Lorenzo qui a fait le spectacle avec des buts de Davinson Sanchez dès la 16e minute, Luis Diaz (23e) et Luis Javier Suarez (81e). Les «Cafeteros» doivent arriver jeudi aux Etats-Unis où ils disputeront un ultime match de préparation, contre la Jordanie, avant de débiter le Mondial le 17 juin dans le groupe K avec l'Ouzbékistan, la République démocratique du Congo et le Portugal.

Real Madrid

Denzel Dumfries sur le calepin

Malgré le contexte des élections présidentielles au Santiago Bernabéu, le Real Madrid poursuit ses projets de renforcement de l'effectif. Le club a identifié les postes d'arrière latéral comme une priorité après une saison marquée par un manque de régularité sur les ailes en défense.

Le départ de Dani Carvajal cet été laisse les Blancos avec un seul spécialiste du couloir droit, Trent Alexander-Arnold, et les contraint à lui chercher un successeur. D'après Gianluca Di Marzio, Dumfries est devenu la priorité, le Real ayant déjà pris contact pour étudier la faisabilité d'un transfert du latéral de l'Inter durant ce mercato estival.

A 30 ans, Dumfries est l'un des piliers de l'Inter, mais le champion d'Italie pourrait envisager un transfert si une offre substantielle émanait du Santiago Bernabéu. Le Real Madrid cherche à renforcer son potentiel offensif sur les ailes, et le Néerlandais correspond parfaitement au profil recherché.

ANGLETERRE

Les «Three Lions» lorgnent le titre

La délégation se passe toutefois de Bukayo Saka, Declan Rice, Noni Madueke et Eberechi Eze, à qui le staff a accordé un temps de récupération supplémentaire après la finale de la Ligue des champions disputée samedi à Budapest. L'attaquant de Barcelone, actuellement en prêt au club catalan, Marcus Rashford, a déjà rejoint ses compatriotes à Miami après avoir achevé son propre programme d'acclimatation à la chaleur.

Le capitaine de l'équipe d'Angleterre a réaffirmé son soutien à la philosophie de Tuchel, qui privilégie la cohésion du groupe au talent individuel pour sa sélection de 26 joueurs. L'attaquant chevronné se concentre désormais pleinement sur la conquête d'un titre international historique, après avoir échoué de peu lors des deux dernières finales du Championnat d'Europe sous la houlette de Sir Gareth Southgate. Il a déclaré : « En début d'ère Southgate, nous avons beaucoup travaillé pour renforcer notre cohésion et mettre de côté nos clubs quand nous rejoignons l'équipe nationale. Cette union s'est renforcée d'année en année. Aujourd'hui, une seule attente : franchir la ligne d'arrivée et gagner. »

Tuchel exige une ambition sans limite

Des images extraites du documentaire officiel *Building The Dream* montrent que Tuchel a immédiatement lancé un défi à ses joueurs, lors de leur première réunion à St George's Park, en les invitant à assumer ouvertement leur quête du titre. Il a déclaré : « La mission, la raison pour laquelle nous sommes ici, est très, très claire. Nous voulons être champions du monde. Nous voulons ajouter une deuxième étoile sur notre maillot. Et il est essentiel, pour moi, que nous en parlions dès maintenant. La mission est claire : cette deuxième étoile. »

Il a aussi martelé que le talent brut ne suffirait pas

Les 26 joueurs de la sélection anglaise convoqués par Tuchel ont pris leurs quartiers à West Palm Beach, en Floride, pour s'acclimater à la chaleur étouffante qui les attend avant leur premier match du groupe L contre la Croatie, le 17 juin.



: seuls un lien inébranlable et une unité interne pourraient propulser le groupe au-delà des exploits de l'ancienne génération. « Ce n'est pas suffisant, car il ne s'agit pas seulement de football. Il ne s'agit pas seulement de la construction offensive et des schémas défensifs. « Les coups francs et les corners sont essentiels, mais, au plus haut niveau international, le football ne se résume pas à cela.

«J'ai parlé à un vainqueur de la Coupe du monde, qui a participé à deux tournois, et il m'a dit que la différence entre les quarts de finale et la finale... c'était le même niveau, la même qualité de jeu. Mais une fois que nous sommes arrivés en tant que fraternité, nous étions prêts à mourir les uns

pour les autres. Ça n'aurait pas été un problème si le stage avait duré deux mois. Alors deux mois, d'accord ? Pas de problème. Les gars, faisons quelque chose d'exceptionnel.»

L'Angleterre mettra rapidement à l'épreuve sa préparation tactique et sa cohésion d'équipe lors de deux prochains matchs de préparation qui se dérouleront en Floride. Les Three Lions affronteront la Nouvelle-Zélande samedi à Tampa avant de se mesurer au Costa Rica le mercredi suivant à Orlando. Ces rencontres constituent une occasion cruciale pour Tuchel d'intégrer ses stars de la Ligue des champions, arrivées tardivement, et de finaliser son onze de départ avant le coup d'envoi du tournoi à Arlington.

DÉBORDEMENTS APRÈS LA VICTOIRE DU PSG

Nasser Al-Khelaïfi en colère

Après les scènes de violence en marge des célébrations des supporters, le président du club parisien a condamné les responsables dans une interview à «Ici Paris». Surtout de la joie, mais aussi des débordements. En marge de la victoire du PSG en Ligue des champions samedi soir, la deuxième consécutive, les autorités ont procédé à l'interpellation de plus de 890 personnes à travers la France. Une image qui déplaît au président qatari du club. Dans une interview accordée à Ici Paris ce lundi, Nasser Al-Khelaïfi s'est dit «contre ça, nous ne sommes pas fiers de ça». « Un Parisien qui soutient le PSG ne fait pas ça [...] Nous ne sommes pas fiers d'eux, il faut arrêter ça », a-t-il ajouté, interrogé à Roland-Garros alors qu'Ous-

mane Dembélé, Désiré Doué, Bradley Barcola et Warren Zaïre-Emery ont ramené les trophées de leurs victoires 2025 et 2026 sur le court Philippe Chatrier. Au total, 225 majeurs ont été placés en garde à vue dans la capitale. Les premières peines sont tombées lors des comparutions immédiates lundi. Un certain nombre de dossiers présentait des profils « typiques », selon le procureur : « des individus qui viennent de l'étranger afin de commettre des dégradations et des vols ». D'ailleurs, Nasser Al-Khelaïfi a affirmé de son côté « connaître les supporters, ils sont calmes et intelligents ». « C'est notre ville, il faut la protéger, pas la casser. Il faut protéger la ville, l'image de

Paris et du Paris Saint-Germain », a-t-il insisté.



LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Il monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis. III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole. 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol. 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Arcade. 9. Remâchez.

RENONCERA CUPIDITÉ
GRATTAIT HARICOTS
APPAREIL PARESSEUX
BOLLARDS POIDS
COUCOU
EPARILLA TRAVAUX DE COUTURE
CROCHET
EAU GROUPE GAYROCHE
FAS DU TORT PRENAIS LA TÊTE
INVOLÉES TENTERA
LUBRIFIES A LUI, AUVERGNE
AMÉRICAIN POUVOIR DE DISCERNEMENT
TERRE BRÛLÉE BIÈRE EN NOMBRE
BRASSELERS
DEVIN RIMEUR
GRANDE ÉCOLE CARABINIERS
DIVINEMENT BELLE ÉTENUE
REMARQUE JOINT
SERVICE NON RENDU ONCLE BIEN CASÉ
NOTE VOIES
ARGENT
BEC ET ONGLE ARGILE
DÉSIR FREUDIEN MAJEURE ET MINEURE
NOIR ÂTRE APPRIS
ACADÉMIE PART
DERNIER TOUR
BONNE CARTE
PARCOURS
FAS UN EFFORT

I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX

1 8 2
3 9 1
5 6 4
4 3 5
6 4 1 8
7 4 9
8 1 2
6 7 4
9 7 3

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : délicieux

- AIRBAG
- AUTORADIO
- BATTERIE
- BOUGIE
- CALANDRE
- CAPOT
- CARTER
- CEINTURE
- CHASSIS
- COFFRE
- COMPTEUR
- COURROIE
- CRIC
- DIESEL
- ENJOLIVEUR
- ESSENCE
- FILTRE
- FREIN
- FUMÉE
- KLAXON
- LIVREUR
- MOTEUR
- PÉDALE
- PERMIS
- PHARE
- PISTON
- PNEU
- PORTIÈRE
- RADIATEUR
- RESERVOIR
- RIVET
- SOUPAPE
- STARTER
- SUPER
- SUSPENSION
- TAMBOUR
- TOLE
- TRAPPE
- VIDANGE
- VITESSE
- VOLANT

RAENIERFFOCRICN
 IIESEIGUOBORS AO
 ORMOTEURMOUURX
 VBUTEREITROPTA
 RAFPTENINARBENL
 EGNADIVJDPOMRK
 SUSPENSIONIAULF
 EIRETTABRLETTOI
 RSSAUTORADIONVLT
 DCTSESSRUERVILT
 NAAUAIECOMPTEUR
 APRRMHELADPCUE
 LOTRTECNESSEALR
 ATEURELESEIDORS
 CPRPHAREPISONT

SUDOKO

SUDOKO - LES MOTS CROISÉS

2 8 8 1 9 4 1 9 3 7
 2 5 1 7 3
 4 8 6 9 4
 2 4 8 9 5 6 3 1 7
 9 5 3 1 4 7 2 6 8
 1 6 7 8 2 3 5 4 9
 3 7 1 5 9 2 4 8 6
 4 8 5 6 7 1 9 3 2
 6 2 9 3 8 4 7 5 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 CHARDONNAY
 HERAULE
 AUTUN
 BAILE
 MARGA
 BEAUNE
 SON
 MONT
 REURET
 CEPTE
 IS
 TORAV
 HENS
 SENS
 JUS

SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS

DEMEOS
 DNONLOME
 NONRU
 ONONRAEODE
 RIRINUNATAO
 BINEENNE
 GSESO
 ETDVANTER
 NMEHON
 RAHERCHATEA
 AVAATAON
 HTALANT
 CXAM

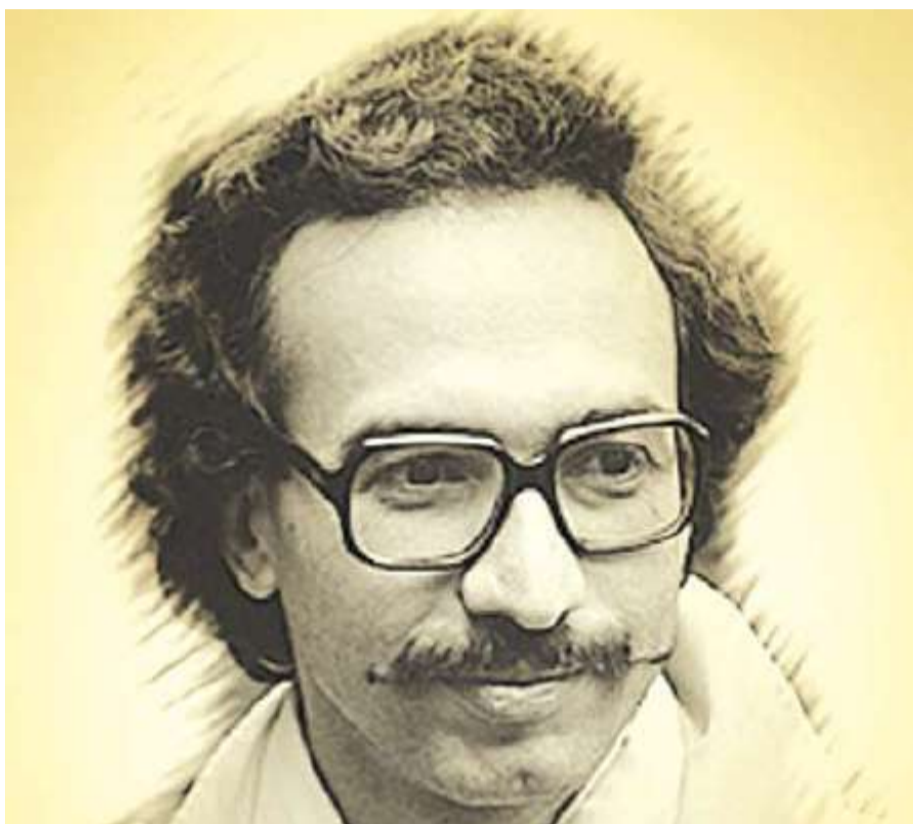
LA PERMANENCE D'UNE VOIX LIBRE

Tahar Djaout, trente-trois ans après

NASSIM TERKI

Le 2 juin 1993, l'Algérie perdait l'un de ses écrivains les plus importants. Trente-trois ans plus tard, le nom de Tahar Djaout continue de traverser les générations, non seulement à travers ses romans et ses poèmes, mais aussi par ce qu'il incarne dans l'histoire intellectuelle du pays, une exigence de liberté, un attachement à la culture et une conception du journalisme comme espace de réflexion critique. L'écrivain n'avait que 39 ans lorsqu'il succomba à ses blessures après avoir été victime d'un attentat quelques jours plus tôt, le 26 mai 1993, devant son domicile de Hammamat, à Baïnem, dans la banlieue ouest d'Alger. Sa disparition intervient au moment où l'Algérie traverse l'une des périodes les plus sombres de son histoire contemporaine. Elle marque durablement le monde culturel et fait de lui l'une des figures emblématiques des intellectuels algériens frappés par la violence des années 1990. Pourtant, réduire Tahar Djaout à sa fin tragique reviendrait à occulter l'essentiel : une œuvre dense, une activité journalistique de premier plan et une contribution décisive à la vie culturelle nationale. Né le 11 janvier 1954 à Oulkhou, dans la région d'Azeffoun, en Kabylie, il grandit dans un univers rural qui laissera une empreinte profonde sur son imaginaire littéraire. Lorsque sa famille s'installe à Alger au milieu des années 1960, le jeune homme découvre de nouveaux horizons intellectuels tout en conservant un lien fort avec les paysages, les récits et les mémoires de son enfance. Très tôt, l'écriture s'impose comme une évidence. À seulement seize ans, il obtient déjà une distinction dans un concours littéraire consacré à la nouvelle. S'il poursuit des études supérieures en mathématiques à l'Université d'Alger, sanctionnées par une licence obtenue en 1974, sa trajectoire se dessine ailleurs. Les chiffres cèdent progressivement la place aux mots. C'est au sein du quotidien El Moudjahid qu'il fait ses premiers pas dans la presse. Dans les années 1970, ses poèmes paraissent dans les pages culturelles du journal. Cette expérience constitue le point de départ

Le 2 juin 1993 disparaissait Tahar Djaout, figure majeure des lettres algériennes et du journalisme culturel. Trente-trois ans après sa mort, son œuvre continue d'occuper une place singulière dans le paysage littéraire national. Romancier, poète et chroniqueur attentif aux mutations de son époque, il a marqué plusieurs générations par la richesse de son écriture, son engagement intellectuel et sa contribution au rayonnement de la culture algérienne.



d'une carrière journalistique qui accompagnera toute son œuvre littéraire. Par la suite, Tahar Djaout rejoint l'hebdomadaire Algérie Actualité où il prend en charge la rubrique culturelle. À travers ses reportages, ses chroniques et ses entretiens, il participe activement à la structuration du débat culturel dans une Algérie indépendante encore en quête de ses repères artistiques et intellectuels. Son travail témoigne d'une curiosité rare. Il suit de près les trajectoires de créateurs issus de dis-

ciplines diverses et contribue à faire connaître des figures majeures de la scène artistique nationale. Les peintres Mohammed Khadda, Baya ou Denis Martinez trouvent dans ses écrits un observateur attentif. De même, les œuvres de Mouloud Feraoun, Mouloud Mammeri, Mohammed Dib ou Jean Sénac bénéficient de lectures approfondies qui dépassent la simple critique littéraire pour interroger les grandes questions de mémoire, d'identité et de création. Cette activité journalistique nour-

rit en retour son propre univers d'écrivain. Poète d'abord, avec des recueils comme Sols-tice barbelé ou L'Oiseau minéral, Tahar Djaout développe une écriture traversée par les thèmes de l'exil, de la mémoire et de l'appartenance. Mais c'est surtout dans le roman qu'il construit une œuvre appelée à occuper une place centrale dans la littérature algérienne contemporaine. De L'Exproprié à L'Invention du désert, en passant par Les Chercheurs d'os, ses textes interrogent les héritages, les fractures historiques et les transformations de la société algérienne. Avec Les Vigiles, publié à la fin des années 1980, il livre une réflexion incisive sur les mécanismes du pouvoir, le conformisme social et les menaces qui pèsent sur la liberté de création. L'ouvrage est récompensé par le prix Méditerranée en 1991, consacrant son rayonnement au-delà des frontières nationales. Au début des années 1990, alors que la violence politique gagne du terrain, Tahar Djaout refuse de renoncer à ses convictions. Écrivain, journaliste et intellectuel, il continue de défendre la place du savoir, de la culture et du débat dans l'espace public. Sa disparition provoque une onde de choc qui dépasse largement le monde des lettres. Elle devient le symbole d'une époque où les artistes, les journalistes et les universitaires se retrouvent en première ligne face à l'intimidation et à la violence.

Trente-trois ans après sa mort, l'œuvre de Tahar Djaout demeure l'objet de nombreuses études universitaires, de rééditions et de traductions. Ses livres continuent d'être lus en Algérie et à l'étranger, tandis que son parcours reste régulièrement convoqué dans les réflexions sur la liberté d'expression, le rôle de l'intellectuel et la place de la culture dans la société.

Au-delà de l'écrivain reconnu, c'est aussi la figure du passeur qui demeure. Celui qui, dans ses articles comme dans ses livres, a cherché à éclairer son époque sans céder aux simplifications. Une démarche qui explique sans doute pourquoi son œuvre continue aujourd'hui d'interroger le présent autant qu'elle témoigne de son temps.

ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETÉ

l'association **Nemla** mobilisée pour l'environnement à travers l'opération « Terre et Mer »

NASSIM TERKI

Prévue le 6 juin prochain à Béjaïa, l'opération « Terre et Mer » réunira bénévoles, associations et organismes partenaires autour d'actions de volontariat, de sensibilisation et de protection des espaces naturels terrestres et marins du Parc national de Gouraya. L'association Nemla organise, samedi 6 juin 2026, une importante opération de volontariat et de sensibilisation à l'environnement baptisée « Terre et Mer ». Cette initiative citoyenne, qui se déroulera dans plusieurs sites relevant du Parc national de Gouraya, vise à promouvoir les valeurs de protection de la nature, de préservation des espaces côtiers et de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Prévue avec la participation de plusieurs organismes partenaires, des bénévoles, d'associations et de nombreux citoyens, cette action s'inscrit dans une démarche de mobilisation collective autour des questions environnementales, particulièrement à l'approche de la saison estivale marquée par une recrudescence des risques d'incendies et des atteintes aux écosystèmes naturels. La journée débutera à 9h00 par l'accueil des participants, des représentants des institu-

tions invitées et des volontaires. La cérémonie d'ouverture sera marquée par l'inauguration d'une plaque commémorative, suivie d'une minute de silence, de l'exécution de l'hymne national et d'allocutions mettant en avant les objectifs de cette opération citoyenne. Après cette séquence protocolaire, les participants seront répartis en plusieurs groupes afin de mener des actions de terrain dans différents secteurs stratégiques du Parc national de Gouraya et de son environnement immédiat. Le premier groupe interviendra le long de la RN24 en direction de Djerba, tandis que le second sera déployé sur l'île de Nizla, un site naturel emblématique intégré à l'Aire marine protégée (AMP). Cette opération sera menée avec l'appui des gardes-côtes et en coordination avec les responsables de l'AMP, notamment au niveau de sa zone centrale, en étroite collaboration avec le Parc national de Gouraya. Au-delà des actions de volontariat destinées à l'entretien et à la préservation des espaces naturels, cette initiative accordera une place importante à la sensibilisation du public. Les organisateurs ont ainsi prévu plusieurs activités éducatives visant à renforcer les comportements responsables en matière de protec-

tion de l'environnement. Après une pause déjeuner programmée à 13h00 et un regroupement de l'ensemble des participants, les activités reprendront à partir de 14h00 avec une série d'actions de proximité menées en coordination avec les services concernés. Parmi les temps forts de l'après-midi figure la distribution aux automobilistes de messages en faveur du respect de l'environnement rédigés par des enfants. À travers cette démarche symbolique, les organisateurs et à leur tête, le président de l'association Nemla, Mr. Hassissen Smail, souhaitent associer les plus jeunes à la promotion de la citoyenneté environnementale et faire entendre leur voix dans la préservation du patrimoine naturel. Des flyers consacrés à la prévention des incendies seront également distribués au public. Cette campagne vise à rappeler les gestes essentiels permettant de réduire les risques de départs de feu, particulièrement dans les espaces forestiers et les zones sensibles du littoral. Les participants recevront par ailleurs des pots et des plantes, un geste destiné à encourager les pratiques favorables à la biodiversité et à renforcer le lien entre les citoyens et leur environnement naturel.

Le programme prévoit également des séances d'information portant sur les risques d'intoxication et les comportements à adopter pour préserver la santé publique et l'environnement. Ces échanges permettront aux participants de mieux appréhender certaines pratiques responsables liées à la gestion des déchets, à la protection des ressources naturelles et à la sécurité sanitaire. À travers l'opération « Terre et Mer », l'association Nemla entend rappeler que la préservation de l'environnement constitue une responsabilité collective nécessitant l'implication des institutions, de la société civile et des citoyens. En réunissant acteurs associatifs, organismes publics, jeunes bénévoles et habitants autour d'un même objectif, cette initiative ambitionne de renforcer la culture environnementale et de promouvoir une approche participative de la protection du patrimoine naturel de Béjaïa. La clôture de la manifestation sera consacrée aux remerciements adressés aux participants, aux organismes partenaires, aux encadreurs et aux nombreux volontaires qui auront contribué à la réussite de cette journée placée sous le signe de l'engagement citoyen et du respect de l'environnement.

Trait d'esprit

“Vous ne serez pas libérés tant que vous ne croirez pas que c'est vous qui forgez les chaînes qui vous retiennent.”

Gary Renard

Bilan routier

49 morts et plus de 2 200 blessés en une semaine

Quarante-neuf personnes sont décédées et 2 214 autres ont été blessées dans 1 772 accidents de la route survenus entre le 24 et le 30 mai 2026 dans plusieurs wilayas, indique un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, avec quatre morts et 22 blessés à la suite de 22 accidents de la circulation. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 1 588 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (91 incendies), Sétif (89) et Annaba (73). Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages mis en place à partir du 1er juin, 12 interventions ont été effectuées, permettant le sauvetage de trois personnes de la noyade et l'assistance de quatre autres, ainsi que l'évacuation de cinq personnes vers des structures de santé. Dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, la Protection civile a éteint 38 incendies du couvert végétal.

La France maintient des restrictions contre Israël à Eurosatory 2026

La France a interdit la participation des responsables gouvernementaux israéliens au salon de l'armement Eurosatory 2026 et limité la présence des entreprises israéliennes, qui ne pourront exposer que des équipements liés à la défense aérienne et antimissile. Cette décision, confirmée par le ministère israélien de la Défense, s'inscrit dans la continuité de la position française adoptée en 2024, lorsque Paris avait exclu Israël de l'événement en raison de la guerre à Gaza. Israël a dénoncé ces mesures, qui s'ajoutent aux tensions diplomatiques croissantes entre les deux pays.

Cirta Siah 2026

Constantine accueille la 8^e édition du salon du tourisme

Une cinquantaine d'exposants nationaux et étrangers, dont la Tunisie et la Libye, participeront à la 8^e édition du Salon international du tourisme et des voyages « Cirta Siah 2026 », prévue à Constantine du 15 au 17 du mois en cours. Placée sous le thème « L'investissement dans le tourisme, levier de l'économie nationale », cette manifestation vise à promouvoir les potentialités touristiques de l'Algérie et à encourager les partenariats entre professionnels nationaux et internationaux. Le programme comprend des conférences, rencontres professionnelles et présentations de projets d'investissement destinés à renforcer l'attractivité du secteur et à stimuler la création de valeur ajoutée et d'emplois.

Oum El Bouaghi

Salon des pièces automobiles pour la production nationale

La wilaya d'Oum El Bouaghi accueille depuis hier et jusqu'à jeudi la première édition du Salon de la production nationale de pièces de rechange et accessoires automobiles. Placée sous le slogan « Nos produits construisent notre économie », cette manifestation vise à promouvoir l'intégration industrielle locale et à réduire la dépendance aux importations. Le salon offre aux entreprises une plateforme pour présenter leurs produits, valoriser leur savoir-faire et nouer des partenariats, dans le cadre de la stratégie de diversification économique et de développement de la chaîne de valeur nationale.

Climat

L'OMM alerte sur un épisode El Niño

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) met en garde contre le développement de conditions climatiques liées à El Niño, susceptibles d'intensifier les températures, les précipitations et les phénomènes extrêmes dans les mois à venir. Selon la secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, cet épisode pourrait être « potentiellement puissant », aggravant sécheresses, pluies intenses et vagues de chaleur. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a pour sa part estimé que ces conditions « alimenteront le feu du réchauffement climatique » et appelé à une action climatique urgente axée sur la sortie des énergies fossiles et l'accélération de la transition énergétique.

In Guezzam : importante saisie d'armes par l'ANP

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont saisi, mardi 2 juin 2026, une importante cargaison d'armes lors d'une opération menée dans le secteur d'In Guezzam, en 6^e Région militaire. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, l'opération fait suite à l'exploitation de renseignements fournis par les services de sécurité dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et la protection des frontières. Les forces de l'ANP ont récupéré un véhicule tout-terrain, cinq pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, trois fusils-mitrailleurs de type FMPK, quatre mitrailleuses Douchka, une mitrailleuse antiaérienne, un lance-roquettes

RPG-7, un mortier, quatre roquettes PG7V, ainsi qu'une importante quantité de munitions comprenant 2 587 balles de calibres variés, huit chargeurs et deux téléphones portables. Le ministère souligne le caractère « qualitatif » de cette opération, qu'il présente comme une preuve de la vigilance et de la détermination de l'ANP à sécuriser les frontières et à contrecarrer toute tentative susceptible de menacer la sécurité nationale. Cette saisie intervient dans un contexte régional où le contrôle des axes frontaliers et la lutte contre les réseaux de trafic d'armes demeurent des priorités des autorités.

JOURNAL
L'EXPRESS

Nouveau
numéro de
téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

L'AAST souligne la valeur des études à long terme

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a organisé, hier à Alger, une conférence consacrée au thème de « l'importance des expériences naturelles et des études de longue durée en écologie », au cours de laquelle ont été présentés des travaux de recherche de terrain avancés dans les domaines de la biologie et de l'écologie.

Cette conférence, abritée par l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin de chaque année, a permis de mettre en évidence « le rôle central des études de longue durée dans l'observation du comportement des populations animales et de leur adaptation aux mutations environnementales rapides ». Dans une allocution à cette occasion, le président de l'AAST, Mohamed Hicham Kara, a souligné l'importance du thème abordé lors de cette rencontre scientifique, qui traite d'un aspect lié à l'environnement et à ses interactions avec d'autres thématiques telles que la gestion des déchets, la pollution, la disparition des espèces biologiques et l'élévation du niveau des mers. Selon M. Kara, l'AAST s'emploie, à travers ses activités scientifiques, à mettre en lumière différents sujets intéressant les milieux scientifiques et les chercheurs, tout en soulignant leurs effets sur la société dans son ensemble. De son côté, le vice-recteur de l'USTHB, chargé des relations extérieures et des manifestations scientifiques, Chafaa Azzedine, a réaffirmé l'engagement de l'université à encourager les manifestations scientifiques, qu'elles soient organisées par les



laboratoires de recherche des neuf facultés ou par les organismes et établissements nationaux de recherche. Animant la conférence, le professeur émérite de biologie et chercheur spécialisé en écologie des zones humides ainsi qu'en biologie de la conservation et de l'évolution,

M. Boudjemaa Semraoui, a évoqué l'importance des études de longue durée, consistant en un suivi des populations animales sur plusieurs années afin d'en observer l'évolution et d'établir des corrélations avec les changements environnementaux. ■

RÉUNION DE COORDINATION AU CONSEIL DE LA NATION Installation des nouveaux responsables



Le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, a présidé hier une réunion de l'instance de coordination élargie au questeur, à la veille de la séance plénière consacrée à l'installation

des nouveaux responsables des organes et structures de l'institution pour cette année.

Lors de cette rencontre, Nasri a salué le travail accompli par les responsables

sortants, soulignant leur contribution au renforcement du Conseil de la Nation à travers l'organisation de séminaires, d'auditions gouvernementales, de missions d'information et d'activités de diplomatie parlementaire. Il a appelé à poursuivre cet engagement collectif, rappelant l'importance de la mobilisation de tous les membres, notamment à l'approche d'une échéance électorale nationale. Les participants ont exprimé leur reconnaissance envers les services administratifs pour leur soutien, avant que Nasri n'annonce l'entrée en fonction officielle de la nouvelle composition des responsables, prévue pour aujourd'hui. Il leur a adressé ses vœux de réussite, espérant qu'ils contribueront à renforcer l'excellence de l'institution au service de l'intérêt national. ■